



Rapport bi-annuel 2012-2013

Pour une meilleure implication de tous les acteurs dans la conservation de la biodiversité



Rapport bi-annuel 2012-2013

Pour une meilleure implication de tous les acteurs dans la conservation de la biodiversité



La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'UICN sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN.

Publié par : UICN - Programme Cameroun, Yaoundé, Cameroun

Droits d'auteur : © 2014 Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du [des] détenteur[s] des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée.

La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du [des] détenteur[s] des droits d'auteur.

Citation : UICN-PC (2014). *Rapport bi-annuel 2012-2013 : Pour une meilleure implication de tous les acteurs dans la conservation de la biodiversité: l'UICN à pied d'oeuvre*: UICN. 45pp.

Crédits photos : Chantal WANDJA, Gervais ONDOA, Aïcha MOUSSA, Camille JEPANG, Zita DJANDJIO, Projet Jengi (WWF)

Disponible auprès de : UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)
Programme Cameroun
B.P. 5506 Yaoundé, Bastos
Tél +237 22 21 64 96
Fax +237 22 21 64 97
cameroun@iucn.org
www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/cameroun/

Comité de rédaction :

- * Les experts et collègues notamment Rémi JIAGHO, Camille JEPANG, Charlotte EYONG, Belmond DJOMO, Joseph DZOKOU, qui ont édité le présent document ;
- * Les membres du Programme Cameroun de l'UICN. Ils ont apporté des contributions utiles au document ;
- * Toute l'équipe du Programme Cameroun de l'UICN.

TABLE DES MATIERES

ENTRETIEN AVEC LE CHEF DU PROGRAMME CAMEROUN DE L'UICN.....	6
INTRODUCTION	9
I - ACTIVITES ET RESULTATS.....	12
1.1. BILAN PAR AXE THEMATIQUE.....	12
A. GOUVERNANCE FORESTIERE ET FAUNIQUE	12
La conservation des ressources forestières à travers la surveillance du commerce de la faune et de la flore sauvage.....	12
L'UICN s'engage auprès de la CEEAC pour la lutte anti braconnage dans le cadre d'ECOFAC V	13
Accord Tripartite : le Cameroun, le Tchad et la RCA conjuguent leurs efforts pour lutter contre le braconnage.....	14
B. DROIT, POLITIQUES ET GOUVERNANCE	15
Processus de relecture de la loi forestière de 1994 : les peuples autochtones et les femmes contribuent.....	15
Contribution de la société civile pour des réformes cohérentes dans le secteur forestier du Cameroun.....	16
Initiatives de promotion du dialogue inter sectoriel.....	17
C. AIRES PROTEGEES	17
Pour la gestion participative et durable des Aires Protégées de Dzanga Sangha (APDS) et de Nouabalé Ndoki.....	17
Évaluation de l'impact de la criminalité faunique sur les populations d'éléphants du Parc National de Waza.....	18
Le projet « Élevage Comme Moyen de Subsistance » pour un meilleur accompagnement des communautés agropastorales dans le Bassin du Lac Tchad.....	19
Projet MINFOF-UICN-PPTE : Premier Bilan et Perspectives.....	20
L'UICN et le RAPAC : pour une gestion participative et durable du Parc National de Sena Oura.....	21
D. CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DESERTIFICATION.....	22
Élaboration du R-PP au Cameroun : un exemple de processus participatif.....	22
Meilleure participation des parties prenantes du Bassin du Congo dans le processus REDD+ aux niveaux national, sous régional et international.....	23
Stratégie Genre en matière de REDD+ et adaptation aux changements climatiques en Afrique Centrale.....	23
Participation multi-acteurs au processus REDD+ dans le Bassin du Congo - Projet UICN-FFBC.....	24
Le processus de Révision du Plan de Convergence véritablement enclenché.....	25

E. COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE.....	26
La radio Environnement de l'UICN: un outil de proximité au service des initiatives de conservation et de développement.....	27
Centre de Documentation et d'Information du Programme Cameroun de l'UICN : du renforcement de son fonds documentaire à l'information et la sensibilisation de proximité sur la gestion durable des ressources naturelles.....	28
1.2. L'UICN AU CAMEROUN	31
II - RETROSPECTIVE : LES EVENEMENTS QUI ONT MARQUE 2012 ET 2013	32
III - LES MEMBRES EN ACTION	37
Compréhension pratique du processus REDD+ sous l'angle de l'atténuation des effets néfastes du changement climatique dans la plaine Tikar.....	37
Appui à la préservation et à la valorisation du massif forestier de Ngog Mapubi-Dibang	38
Développement de l'aquaculture de crevettes et amélioration de l'entrepreneuriat féminin	39
Promotion de la Valorisation Agricole Saisonnière des Ressources en Eau des Bas-fonds (Promo-VASREB) de Mbalmayo.....	40
Pour la Réhabilitation et l'Aménagement participatifs des mangroves.....	41
Alliance pour les écosystèmes	41
IV - DONATEURS & PARTENAIRES.....	43
CONCLUSION.....	44

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACDI :	Agence Canadienne de Développement Internationale
AFD :	Agence Française de Développement
APDS :	Aires Protégées de Dzanga Sangha
APESS :	Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane
APV/FLEGT :	Accord de Partenariat Volontaire/ Forest Law Enforcement, Governance and Trade
BAD :	Banque Africaine de Développement
CAFER :	Centre d'Appui aux Femmes et aux Ruraux
Cam Eco :	Cameroon Ecologie
CC :	Changement Climatique
CCPM :	Cercle des Partenaires du MINFOF et du MINEPDED
CD :	Compact Disk
CDI :	Centre de Documentation et d'Information
CEBEVIRHA :	Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques
CED :	Centre pour l'Environnement et le Développement
CEEAC :	Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
CEFDHAC :	Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
CEW :	Cameroon Environmental Watch
CIB :	Congolaise Internationale de Bois
CIFOR :	Center for International Forestry Research/Centre International de Recherche sur les Forêts
CIPCRE :	Cercle International pour la Promotion de la Création
CIPRE :	Centre International de Promotion de la Récupération
COMIFAC :	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CoP 18 :	La 18ème Conférence des Parties
DANIDA :	Agence Danoise pour le Développement International
EA :	Programme Ecosystem Alliance
ECFP :	Plateforme Forêts-Communauté Européenne
FCPF :	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier
FCPF/TAP :	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier/Technical Advisory Panel
FFBC :	Fonds Forestier du Bassin du Congo
FFEM :	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FM :	Fréquence Modulation
FPP :	Forest People Program
GEF :	Global Environment Facility
GES :	Gaz à Effet de Serre
GIZ :	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit/ Agence Allemande de Coopération Internationale
GVC :	Global Village Cameroon
GWPCAF :	Global Water Partnership – Central Africa
ICRAF :	World Agroforestry Centre/Centre International pour la Recherche en Agroforesterie
IEC :	Information, Education et Communication

Kbps :	Kilobits par seconde
Ko/s :	Kilooctet par seconde
L4LP :	Livestock for Livelihood Project
MINEPDED :	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFOF :	Ministère de la Forêt et de la Faune
MNV :	Mesure Notification et Vérification
OIBT :	Organisation Internationale du Bois Tropical
ONG :	Organisation non Gouvernementale
OPED :	Organisation pour l'Environnement et le Développement Durable
OSC :	Organisation de la Société Civile
PA :	Peuple Autochtone
PACC :	Programme d'approches intégrées et globales d'Adaptation aux Changements Climatiques
PACEBCO :	Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo
PACO :	Programme pour l'Afrique Centrale et Occidentale
PAFT :	Plan d'Action Forestier Tropical
PAPECALF :	Application des Législations nationales sur la Faune sauvage
PC :	Programme Cameroun
PDL :	Plans de Développement Locaux
PE2 :	Politiques énergétiques et Ecodéveloppement
PFN-REDD & CC :	Plateforme Nationale de la société civile REDD et Changement Climatique
PIDC :	Programme International pour le Développement de la Communication
PN :	Parc National
PNNN	Parc National de Nouabalé Ndoki
PROFOR :	Program on Forest
Promo-VASREB :	Promotion de la Valorisation Agricole Saisonnière des Ressources en Eau des Bas-fonds
PSFE :	Programme Sectoriel Forêt Environnement
RACOPY :	Réseau Recherche-Actions-Concertées Pygmées
RAPAC :	Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale
RCA :	République Centrafricaine
RDC :	République Démocratique du Congo
RE :	Radio Environnement
RERAC :	Réseau des Radios Communautaires d'Afrique Centrale
REDD :	Réduction des Emissions des gaz à effet de serre due à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
REFADD-Cam :	Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable antenne du Cameroun
REJEFAC :	Réseau des Jeunes pour les Forêts d'Afrique Centrale
REPALEAC :	Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion durable des Ecosystèmes forestiers d'Afrique Centrale
RERAC :	Réseau des Radios Communautaires d'Afrique Centrale
RN :	Ressources Naturelles
R-PIN :	Readiness Plan Idea Note

R-PP :	Readiness Preparation Proposal
RRI :	Rights Resources Initiative
SC :	Société Civile
SGT APFS :	Sous-groupe de Travail sur les Aires Protégées et de la Faune Sauvage
SYVBAC :	Système de suivi de la filière Viande de Brousse en Afrique centrale
TNS :	Tri-National de la Sangha
TRAFFIC :	Wildlife Trade Monitoring Network/Commerce International des Espèces Sauvages
UICN :	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO :	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization/ Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFF :	United Nations Forum on Forest
USAID :	United States Agency for International Development/Agence des Etats-Unis pour le Développement International
WWF :	World Wide Fund for Nature

ENTRETIEN AVEC LE CHEF DU PROGRAMME CAMEROUN DE L'UICN



Q1 Nombreuses sont les activités de conservation qui ont été menées au courant des deux dernières années. Quelle en est votre appréciation globale ?

Le Chef du Programme Cameroun : Concernant la planification de nos activités pour 2012 et 2013, et selon les objectifs et les résultats attendus par thématique qu'on s'est fixé, le bilan est globalement satisfaisant. C'est le cas par exemple du processus REDD+ où le Programme Cameroun (PC) a été fortement impliqué et sollicité pour l'élaboration du R-PP du Cameroun, et poursuit aujourd'hui l'accompagnement pour l'élaboration de la stratégie nationale. En effet, nous facilitons les discussions et surtout l'intégration de la société civile à ce processus REDD+, ce qui n'était pas évident il y a trois ans. La plateforme REDD et Changement Climatique de la Société Civile du Cameroun se présente aujourd'hui comme un modèle dans la sous-région. Par ailleurs, nous avons été fortement impliqués dans la restructuration de la CEFDHAC, qui a été couronnée par la tenue du 7ème Forum en novembre 2012 à Kigali au Rwanda et du 5ème Comité de Pilotage Régional en octobre 2013 à Kribi au Cameroun.

Sur le plan institutionnel, l'UICN reste un partenaire de choix des Ministères sectoriels (MINFOF et MINEPDED) à travers plusieurs plateformes telles que le CCPM et le sous-groupe REDD et Changement Climatique. La participation de ces deux ministères au Congrès Mondial de l'UICN en septembre 2012 à Jeju au Japon a marqué un tournant important dans les relations de l'UICN avec ces partenaires clés.

Sur le plan de la conservation de la biodiversité, l'UICN a fortement contribué à l'élaboration des accords transfrontaliers Senna Oura-Bouba Ndjida, à l'organisation d'une réunion d'extrême urgence pour la lutte anti braconnage, et à la signature de l'Accord Tripartite (Cameroun, Tchad et RCA) de coopération transfrontalière pour la LAB (lutte anti braconnage) dans les écosystèmes transfrontaliers de savane des trois pays, faisant aujourd'hui l'objet de beaucoup d'attention de la part de la CEEAC et de la COMIFAC.

Q2 Quelle appréciation faites-vous de ces résultats en rapport avec les objectifs du PACO ?

Le Chef du Programme Cameroun : Nous disposons d'un système fiable qui permet d'évaluer nos prestations, les résultats attendus et ce que nous avons concrètement réalisé sur le terrain. À cet effet, que ce soit le processus REDD+, l'accompagnement de la société civile, la prise en compte du genre, le plaidoyer, la communication ou la lutte anti braconnage, nous occupons de plus en plus un espace très visible au sein des partenaires et des ministères, tant au niveau de la sous-région à travers la COMIFAC qu'auprès d'autres institutions partenaires comme le RAPAC.

Matérialisant leur partenariat, l'UICN et le RAPAC, par ailleurs membre de l'UICN, ont signé une convention qui permettra d'accompagner les activités de ce dernier au niveau du parc Senna Oura au Tchad. Pareillement, à travers les projets « *Towards Pro poor REDD* » financé par DANIDA, « *Appui à la participation multi-acteurs au processus REDD+ au Cameroun, au Congo, au Gabon, et en RCA* » financé par le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) et « *Meilleure participation des parties prenantes du Bassin du Congo dans les activités REDD+ aux niveaux national, sous régional et international* » financé par l'ACDI, nous accompagnons la COMIFAC dans l'harmonisation des politiques en matière de REDD+. Autant de résultats qui permettent de conforter la présence de l'UICN dans la sphère de la conservation en Afrique Centrale. Dans le même ordre d'idées, nous avons facilité les ateliers des réseaux tels que le REPALEAC, le REFADD, le REPAR et le RERAC avec les financements de la GIZ et de l'ACDI.

Relevons également qu'il y a de plus en plus de sollicitations des autres pays de l'espace PACO, vis-à-vis du Programme Cameroun en terme de partage de son expérience, notamment : du modèle d'implication de la société civile dans le processus REDD+ et de plaidoyer pour la prise en compte des droits et intérêts des femmes et des peuples autochtones dans plusieurs processus politiques (REDD+, législation forestière, etc.) ; des initiatives sur la gestion des ressources pastorales ayant permis d'identifier et de sécuriser les couloirs de transhumance dans le bassin du Lac Tchad, de résoudre les conflits entre les éleveurs et les autres utilisateurs de la terre, et aussi d'accompagner les activités génératrices de revenus au bénéfice des femmes d'éleveurs ; de la communication avec Radio Environnement sollicité dans le cadre du projet PREMI qui couvre 6 pays d'Afrique de l'Ouest.

Certes, beaucoup reste à améliorer, notamment le renforcement de nos activités sur le territoire national. De par la position du Cameroun (limitrophe avec 6 pays et plus de 50% de son réseau d'aires protégées transfrontalières), il n'est pas évident sur le plan de la conservation et au regard de la dynamique actuelle de focaliser uniquement l'attention sur les activités à l'échelle du territoire national. En effet, beaucoup de menaces qui pèsent sur nos ressources viennent de l'extérieur. J'en veux pour preuve les événements sur le massacre des éléphants à Bouba Ndjida.

Q3 Quelles sont les autres thématiques sur lesquelles IUCN-PC voudrait renforcer ses activités ?

Le Chef du Programme Cameroun : Les thématiques comme la gestion des ressources en eau et des zones humides, la gestion des mangroves et des côtes font partie des thématiques sur

lesquelles nous souhaitons renforcer nos activités. Elles s'inscrivent aussi bien dans les priorités nationales que dans notre programme quadriennal.

Dans un souci de durabilité, notre travail doit refléter les réalités du pays et nous devons nous assurer d'une appropriation réelle des processus et résultats au niveau des bénéficiaires, en veillant à ce que ceux-ci soient parties prenantes des initiatives.

Q4 Un mot sur la stratégie de capitalisation des résultats...?

Le Chef du Programme Cameroun : La notion d'appropriation prend ici tout son sens. Toutes nos initiatives doivent s'aligner sur la politique de l'État camerounais, de la CEEAC, de la COMIFAC, et des autres institutions sous régionales. Nous sortons de 2013 avec un ensemble de produits et outils que nous devons valoriser et capitaliser dans les processus en cours et à venir, notamment : **(i)** l'élaboration de la stratégie nationale REDD du Cameroun et des autres pays de l'Afrique Centrale, **(ii)** les processus de révision des cadres légaux (lois forestières, lois cadre de l'environnement, législations foncières, code miniers, etc.), **(iii)** la révision du plan de convergence de la COMIFAC, etc.

INTRODUCTION



Les années 2012 et 2013 ont été marquées par des événements particuliers sur le plan politique et institutionnel, dans le domaine de la conservation et de la protection de l'environnement au Cameroun, en particulier et en Afrique centrale en général.

En effet, certains pays de la sous-région ont été secoués par l'instabilité politique, à l'instar de la RCA. Celle-ci a favorisé des incursions des hommes armés dans les aires protégées, détruisant les pachydermes ; c'est le cas du massacre d'environ 30 éléphants dans le Parc National de Dzanga Sangha.

La porosité des frontières a également permis aux colonnes de braconniers lourdement armés de pénétrer dans les savanes nord du Cameroun (Bouba Ndjida), Tchad et RCA, tuant à leur passage plus d'une centaine d'éléphants. Ces événements ont été reconnus par la Communauté internationale comme

étant parmi les crimes environnementaux les plus atroces qu'aient connus la région. Toutefois, ils ont permis de mettre à nu la défaillance des systèmes de surveillance des aires protégées, provoquant une prise de conscience sur la nécessité de mettre en place des mesures soutenues et durables de lutte anti-braconnage et de conservation de la biodiversité en général. Cette prise de conscience a été matérialisée par des décisions importantes, notamment celle de la mise en place d'une agence/autorité nationale des aires protégées, et l'élaboration d'un plan d'urgence pour la sécurisation des aires protégées du Cameroun. Dans le même sillage, une convention a été signée entre le Cameroun et l'UICN pour la mise en œuvre du Projet MINFOF-UICN-PPTE qui se focalise sur les actions de sécurisation des moyens d'existence des communautés locales à la périphérie du Parc National de Waza.

L'avancée remarquable du processus REDD+ au Cameroun a également marqué les années 2012 et 2013. En effet, la dynamique d'accompagnement institutionnel enclenchée par le Projet Pro-Poor REDD, puis par le Projet UICN-FFBC a abouti à la finalisation et à l'approbation du Plan de Préparation à la REDD+ (R-PP) par le FCPF/TAP. L'un des éléments déclencheurs de cette dynamique a été la signature d'un Accord de Collaboration entre l'UICN et le MINEPDED à travers le financement du FCPF pour appuyer la finalisation de ce R-PP et faciliter la structuration de la Société Civile dans le cadre de la préparation du Cameroun au mécanisme REDD+. Le processus REDD+ est entré dans une phase décisive avec l'approbation définitive du Document de Préparation à la REDD+ du Cameroun. Ceci a ouvert définitivement la voie au lancement effectif du processus d'élaboration de la Stratégie Nationale REDD+.

Par ailleurs, le Cameroun et bien d'autres pays de la sous-région sont engagés dans les processus de réforme des lois dans le but d'améliorer le cadre réglementaire pour une gestion durable des ressources. Le Cameroun a par exemple engagé depuis 2 ans le processus de révision de sa loi forestière datant de 1994, avec pour défis d'assurer la pleine participation de tous les acteurs, et d'intégrer les enjeux émergents liées à la gestion des ressources forestières et fauniques. C'est également le cas de la loi foncière dont la réforme a été lancée dans un contexte de développement de l'agro-industrie, de l'exploitation minière, des projets structurants, etc., avec pour corollaire la superposition des différents usages engendrant des conflits. La participation de tous les acteurs demeure un des défis communs à toutes ces réformes.

Au niveau sous régional, les années 2012/2013 ont été marquées par **(i)** l'adoption du Plan d'Action sous régional 2012-2017 des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage lors de la réunion du Conseil des Ministres de la COMIFAC tenue à Ndjamena en mai 2012, **(ii)** l'adoption d'une Déclaration lors de l'atelier sous régional de Libreville, qui recommande la mise en œuvre de mesures soutenues et durables pour le démantèlement des réseaux illicites de trafic d'espèces de faune sauvage, **(iii)** la réalisation des différentes consultations (nationales et sous régionales) pour le processus de révision du Plan de Convergence, **(iv)** la tenue de la 12ème et 13ème réunion du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), et **(v)** la tenue d'une réunion d'urgence de la CEEAC sur la Lutte Anti-Braconnage en Afrique Centrale (regroupant les Ministres en charge des questions de Défense et de Sécurité, des Relations Extérieures, de l'Intégration Régionale et de la Protection de la Faune). La réunion d'extrême urgence de la CEEAC a été couronnée par l'adoption **(a)** d'un Plan d'Action d'Extrême Urgence pour la LAB dans les écosystèmes de savanes Nord et des autres sites critiques d'Afrique Centrale et **(b)** d'une Déclaration de Yaoundé sur la LAB en Afrique Centrale.

Afin de mettre en œuvre les recommandations de cette réunion d'urgence, la CEEAC et l'Union Européenne ont octroyé des subventions à un certain nombre de partenaires, dont l'UICN, pour soutenir les opérations de lutte anti-braconnage dans les écosystèmes transfrontaliers de savane qui s'étendent sur le nord Cameroun, le sud du Tchad et le nord-est de la RCA. La signature de ces conventions a eu lieu à Libreville en décembre 2013 au lendemain de la Conférence de Paris organisée par le Gouvernement Français pour soutenir les États d'Afrique centrale à lutter contre le braconnage, et le Sommet de Gaborone organisé par le Gouvernement du Botswana en collaboration avec l'UICN avec pour objectif de mobiliser la communauté internationale de

la conservation, afin de soutenir les efforts déployés par les pays africains dans la lutte contre l'augmentation de la débâcle des populations d'éléphants d'Afrique.

Par ailleurs, les gouvernements du Cameroun, de la RCA et du Tchad ont signé le 8 Novembre 2013 à Ndjamena un Accord de Coopération Transfrontalière pour coordonner leurs actions en ce qui concerne l'application de la loi, la sécurité et la lutte contre la chasse et le commerce de la faune dans les écosystèmes transfrontaliers de savane des trois pays. Cette signature offre un cadre politique et institutionnel précieux pour assurer la coordination des actions sur le terrain afin de lutter efficacement contre la chasse et le commerce illicites de l'ivoire et d'autres activités illégales dans les régions frontalières des trois pays.

I - ACTIVITES ET RESULTATS

1.1. BILAN PAR AXE THEMATIQUE

A. GOUVERNANCE FORESTIERE ET FAUNIQUE

Les interventions de l'UICN au niveau du Programme Cameroun dans le domaine de la gouvernance forestière et faunique consistent à renforcer la gestion durable et équitable des écosystèmes forestiers et des ressources fauniques à l'échelle des paysages. Son domaine d'intervention en matière de conservation des ressources forestières et fauniques va au-delà des frontières du Cameroun, notamment dans les pays riverains, où le Programme Cameroun travaille toujours en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

La conservation des ressources forestières à travers la surveillance du commerce de la faune et de la flore sauvage

Eu égard aux enjeux et défis liés à la conservation en Afrique Centrale, les actions du Programme TRAFFIC au cours de ces deux dernières années, ont porté sur la surveillance du commerce de la faune et de la flore sauvage en vue de contribuer à une meilleure conservation des ressources forestières de la sous-région.

En effet, le Programme TRAFFIC, avec l'aide du WWF, a développé un Plan d'Action sous régional des Pays de l'Espace COMIFAC pour le renforcement de l'Application des Législations nationales sur la Faune sauvage (PAPECALF). Il a également : **(i)** contribué à la signature d'un accord ministériel tripartite entre le Cameroun, la République Centrafricaine (RCA) et le Tchad sur le renforcement de la collaboration pour la lutte contre le braconnage transfrontalier ; **(ii)** soutenu le Secrétariat



La conservation des ressources forestières à travers la surveillance du commerce de la faune et de la flore sauvage : arrestation de commerçants avec un chargement et 44 défenses d'éléphants.

Exécutif de la COMIFAC dans le processus de mise en place du sous-groupe de travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage (SGT APFS) ; **(iii)** continué à soutenir le développement du Système de suivi de la filière Viande de Brousse en Afrique centrale (SYVBAC) en RDC (République Démocratique du Congo) ; **(iv)** facilité des événements parallèles sur la viande de brousse lors des fora et conférences, à travers des présentations qui ont énormément suscité l'intérêt des Partenaires Techniques et Financiers. Enfin, avec le WWF et le Gouvernement gabonais, ce Programme a réalisé un audit des stocks d'ivoire saisis, au terme duquel le Gabon a détruit son stock d'ivoire illicite, devenant ainsi le premier pays de la sous-région à le faire. Une action similaire a été initiée en RCA ; malheureusement, la situation d'insécurité qui prévaut dans ce pays n'a pas permis de mener le processus à son terme.

Outre le domaine du commerce faunique susmentionné, TRAFFIC a initié l'étude sur le « Flux et les circuits du commerce du bois : état de la situation au Cameroun » dans le cadre du projet « Renforcement du processus national de contrôle de l'exploitation forestière illégale et du commerce associé au Cameroun ». Cette étude a contribué à réduire les impacts négatifs du commerce de la faune et de la flore sauvages sur la conservation de la nature, et d'encourager le commerce légal et durable des espèces concernées.

L'UICN s'engage auprès de la CEEAC pour la lutte anti braconnage dans le cadre d'ECOFAC V

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Écosystèmes Fragilisés d'Afrique centrale financé par l'Union Européenne, la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) a octroyé des subventions en vue de soutenir les opérations de lutte anti-braconnage dans les écosystèmes transfrontaliers de savane du nord Cameroun, au sud du Tchad et au nord-est de la RCA, notamment sur les aspects de renforcement des capacités, d'application de la loi et du renseignement.



Signature de la Convention entre la CEEAC et l'UICN pour la lutte antibraconnage dans les écosystèmes de savanes transfrontalières du Cameroun, Tchad et RCA; Libreville, Gabon [Décembre 2013]

Le Programme Cameroun de l'UICN en tant que bénéficiaire de ces subventions, a pris part à la cérémonie officielle de signature des contrats à Libreville au Gabon, le 13 Décembre 2013. Celle-ci constitue une étape importante vers la mise en œuvre du Plan d'action d'urgence approuvé par les États d'Afrique centrale à Yaoundé en mars 2013. Ce cap important dans la vie du Programme fait suite à deux événements majeurs impliquant des dirigeants africains dans la mobilisation de l'opinion internationale dans la lutte contre le braconnage des éléphants et le commerce de l'ivoire. Il s'agit :

- Premièrement, de la Conférence de Paris organisée par le Gouvernement Français en décembre 2013 en soutien aux États d'Afrique centrale dans la lutte contre le braconnage des éléphants et le commerce illicite de l'ivoire qui a pris de l'ampleur ces dernières années, lequel a également provoqué une insécurité croissante dans la sous région ;
- Deuxièmement, du sommet de Gaborone organisé par le Gouvernement du Botswana

Accord Tripartite : le Cameroun, le Tchad et la RCA conjuguent leurs efforts pour lutter contre le braconnage



Cérémonie de signature de l'Accord Tripartite LAB RCA, Tchad et Cameroun par les ministres des trois pays. Ndjamena, Tchad [Novembre 2013]

En mars 2013, la CEEAC a convoqué une conférence ministérielle de haut niveau sur la sécurité, l'application de la loi et le commerce de la viande de brousse en Afrique centrale.

Y ont participé, les ministères en charge de la

sécurité nationale, et les autorités des aires protégées des États membres. Une déclaration conjointe a été signée par les pays membres avec l'adoption d'un plan d'action d'urgence pour s'attaquer aux problèmes du braconnage de la faune, du commerce de l'ivoire et la sécurité dans la sous-région.

C'est dans ce contexte que les gouvernements du Cameroun, de la RCA et du Tchad ont signé le 8 Novembre 2013 à Ndjamena un Accord de coopération transfrontalière pour coordonner leurs actions en ce qui concerne l'application de la loi, la sécurité et la lutte contre la chasse et le commerce de la faune dans les écosystèmes transfrontaliers de savane des trois pays. La signature de cet accord offre un cadre politique et institutionnel précieux pour coordonner les actions sur le terrain afin de lutter efficacement contre la chasse et le commerce de l'ivoire et d'autres activités illégales dans les régions frontalières des trois pays. La zone transfrontalière dont il est question couvre plus de deux millions d'hectares, contenant une chaîne complexe d'environ 12 aires protégées dans les trois pays. Il convient de rappeler que cette zone constitue l'un des rares écosystèmes de savane dans le bassin du Congo avec des populations relativement importantes de différentes espèces sauvages emblématiques, tels que les éléphants, les lions et les girafes. Malheureusement, au cours des dix dernières années, ces populations de faune sauvage ont connu un recul sans précédent, du principalement à la chasse et au commerce illégal. La porosité des frontières des pays concernés a largement contribué à cette insécurité grandissante, entraînant le grand braconnage et les opérations illégales dans la région.

toujours en décembre 2013 en collaboration avec l'UICN dont l'objectif était de mobiliser également la communauté internationale de la conservation afin de soutenir les efforts déployés par les pays africains pour lutter contre l'augmentation de la débâcle des populations d'éléphants d'Afrique.

La subvention de l'UICN dans le cadre de cette convention est destinée à renforcer le travail en cours dans le complexe Binational Sena Oura et Bouba Njida, ainsi qu'au Parc National de Waza. Les activités de ce projet ont démarré sur le terrain en janvier 2014, pour une durée de 15 mois. Les interventions de l'UICN ciblent : (i) la sensibilisation et la concertation au sein des communautés locales, y compris les autres acteurs locaux dans la région et, (ii) le renforcement des systèmes judiciaires, notamment en ce qui concerne le suivi, le rapportage et la procédure pénale à l'encontre des braconniers appréhendés. D'autres activités phares s'inscrivant dans le cadre de ces initiatives comprennent le renforcement des capacités des services judiciaires notamment en matière d'enquêtes, de documentation et établissement des rapports sur les crimes anti-braconnage, la mise en place des plates-formes de concertation avec les principales parties prenantes de la région, notamment entre les représentants des autorités traditionnelles et des services techniques de l'État, afin de construire une coalition de conservation solide dans la lutte contre le braconnage sur la faune sauvage et le commerce de l'ivoire. Il faut rappeler que le Cameroun et le Tchad ont signé un accord de collaboration transfrontalière en 2011

pour coordonner les initiatives de conservation dans les parcs nationaux de Sena Oura (Tchad) et Bouba Njida (Cameroun), et que cet Accord a été renforcé par un Accord Tripartite entre le Cameroun, la RCA et le Tchad pour des actions conjointes de lutte-anti-braconnage dans les écosystèmes de savanes nord d'Afrique Centrale.

B. DROIT, POLITIQUES ET GOUVERNANCE

Assurer la gestion durable, équitable et participative des ressources naturelles constitue l'objectif vers lequel tendent les interventions du Programme Cameroun dans les thématiques du Droit, des Politiques et de la Gouvernance. À cet effet, le Programme veille à ce que :

- ♦ *les politiques intègrent davantage les préoccupations de toutes les parties prenantes dans les prises de décisions ;*
- ♦ *les textes régissant la gestion des ressources naturelles soient connus et mis en œuvre ;*
- ♦ *les retombées issues de l'exploitation des ressources naturelles profitent aux populations cibles.*

Processus de relecture de la loi forestière de 1994 : les peuples autochtones et les femmes contribuent

Les réflexions pour la conception de la loi forestière de 1994 du Cameroun ont commencé dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Action Forestier Tropical (PAFT) approuvé par le Gouvernement en 1988. Cependant, 15 ans après le début de sa mise en œuvre, on note des insuffisances notamment dans les domaines de la gestion communautaire des ressources, et des mesures incitatives pour mieux booster la protection forestière en vue du développement durable.

Ce constat a amené le Gouvernement du Cameroun et ses partenaires à entreprendre un processus de révision de cette loi afin de l'actualiser, de mieux l'adapter aux réalités du contexte national ainsi qu'aux exigences sous régionales et internationales, notamment la prise en compte des défis émergents et des perspectives socioéconomiques et politiques du Cameroun (mise en œuvre de la décentralisation, réforme du secteur minier, mise en œuvre des accords APV/ FLEGT, stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, etc.). L'une des finalités de ce processus de révision vise à mettre davantage la nouvelle législation forestière en phase avec les objectifs de la stratégie nationale pour la croissance et l'emploi et les stratégies transfrontalières de gestion des aires protégées.



Processus de relecture de la loi forestière de 1994 : les peuples autochtones et les femmes participent à la construction de l'édifice en remettant officiellement leurs contributions au MINFOP

Ce processus de révision de la loi se fait dans un cadre de dialogue et de concertation, notamment avec le concours de tous les acteurs concernés, y compris les populations locales et autres ayants droits des forêts qui disposent désormais d'une tribune pour apporter leurs contributions et préoccupations en vue de leur prise en compte. C'est dans ce cadre que l'UICN, à travers le projet Towards Pro Poor REDD, a appuyé des consultations des peuples autochtones et des femmes respectivement à travers le Réseau Recherche-Actions-Concertées Pygmées (RACOPY) et le Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable antenne du Cameroun (REFADD-Cam) en vue d'élaborer leurs contributions à ce processus.

La contribution des peuples autochtones a principalement porté sur le droit d'usage, le droit à l'appropriation des espaces et des ressources de la forêt, le droit des Pygmées à l'indemnisation et le droit à l'information ; Celle des femmes s'est résumée à la prise en compte de l'approche genre et des récentes dynamiques en matière de changement climatique dans la nouvelle loi.

Contribution de la société civile pour des réformes cohérentes dans le secteur forestier du Cameroun

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Participation de la société civile au processus de réforme des lois au Cameroun et de leur harmonisation avec l'APV-FLEGT » financé par RRI, la société civile a remis officiellement sa contribution au MINFOF à travers une note de politique intitulée "Contribution de la société civile pour des réformes cohérentes dans le secteur forestier du Cameroun". Ce projet mis en œuvre par l'UICN avec la collaboration du CED et FPP, visait à assurer une plus grande implication/participation des organisations de la société civile à la dynamique de mise en œuvre de l'accord APV-FLEGT au Cameroun, avec un accent particulier sur la garantie de l'équité et de la prise en compte effective des droits des communautés locales, aussi bien dans les réformes des lois en cours que dans leur mise en œuvre.



Contribution de la Société Civile pour des réformes cohérentes dans le secteur forestier du Cameroun : photo de famille de l'atelier réunissant la plateforme forêt et la plateforme REDD et CC

Cette note de politique des organisations de la société civile du secteur forêts réunies autour de deux plateformes, à savoir la plateforme Forêts-Communauté Européenne (ECFP) qui a été impliquée dans le processus ayant abouti à l'APV-FLEGT et la plateforme Nationale de la société civile sur REDD et Changement Climatique (PFNREDD et CC), analyse les implications du contexte de réformes multiples et indique des pistes de solutions aux problèmes y relatifs.

Le secteur forestier camerounais connaît en ce moment une explosion d'activités économiques. Ce développement rapide et la diversification des activités interviennent alors que le Cameroun est engagé à la fois dans plusieurs réformes de ses textes législatifs et réglementaires, et dans des processus politiques dont la mise en œuvre affectera sensiblement les secteurs foncier, forestier, minier et environnemental. Ces secteurs étant étroitement liés entre eux, les réformes qui les concernent devraient nécessairement être interconnectées.

Initiatives de promotion du dialogue inter sectoriel

Au cours de cette année 2013, une réunion des experts sur la problématique des activités extractives au Cameroun s'est tenue à Maroua au Cameroun, avec un focus sur le cas de l'exploration et l'exploitation pétrolière dans la plaine d'inondation de Waza Logone. Au terme des travaux, il a été relevé entre autres la nécessité de mettre en place un cadre de collaboration entre les parties prenantes à l'échelle de la plaine, l'adoption de bonnes pratiques en matière d'industries extractives et la mise en place d'un mécanisme de concertation au niveau cantonal, communal et régional.



Ouverture des travaux de la réunion des experts sur la problématique des industries extractives de Maroua par M. le Gouverneur de l'Extrême Nord; Maroua, Cameroun [Novembre 2013]

Au niveau national, des recommandations fortes ont été formulées, parmi lesquelles celle relative à la mise en place d'un comité d'experts indépendants pour la révision des études d'impacts environnementaux. Pour l'UICN, cette réunion a permis d'établir les bases d'un programme sous régional sur la thématique des industries extractives avec les premières activités identifiées. Cette réunion a aussi permis une prise de conscience sur la nécessité d'un dialogue parmi les acteurs de la gestion des ressources pour **(i)** adresser et répondre certains problématiques environnementales potentielles liés à leurs activités et **(ii)** la mise en place et l'animation d'un cadre de dialogue multi-acteurs permanent.

C. AIRES PROTEGEES

Le Programme Cameroun de l'UICN contribue à l'amélioration de l'efficacité de la gestion des aires protégées, à travers la promotion de la gestion participative des ressources naturelles des aires protégées, le renforcement des capacités des communautés locales et le développement de la coopération transfrontalière.

Pour la gestion participative et durable des Aires Protégées de Dzanga Sangha (APDS) et de Nouabalé Ndoki

Afin de répondre aux problèmes primordiaux auxquels font face les Aires Protégées de Dzanga Sangha (APDS) et le Parc National de Nouabalé Ndoki (PNNN), l'UICN bénéficie de l'appui financier du RAPAC/CEEAC à travers le PACEBCo d'une part et d'autre part du FFBC/BAD à travers le projet « *Appui à la participation multi acteurs au processus REDD+* ».

L'UICN se déploie à cet effet sur le terrain, à travers des antennes locales de Bayanga (segment RCA du TNS) et de Kabo pour appuyer notamment les aspects socio-économiques de la gestion de ces aires protégées.



Appui aux Aires Protégées de Dzanga Sangha à l'exécution de son plan d'aménagement : Réunions de sensibilisation et d'information sur les PDL dans les villages riverains des APDS

Au terme des deux années écoulées, les avancées suivantes peuvent être relevées pour ces 2 antennes :

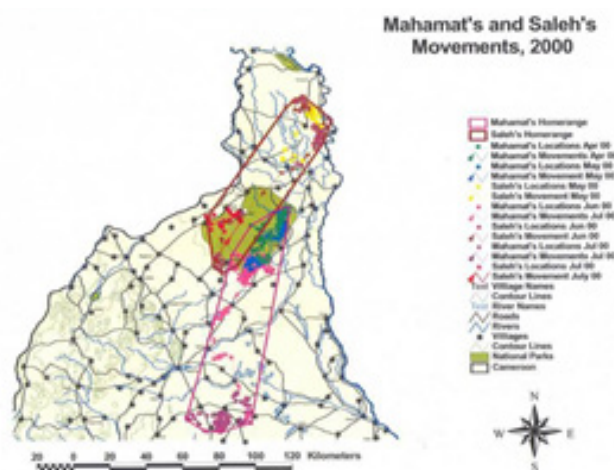
- en ce qui concerne la négociation et la mise en œuvre des conventions locales de gestion, les interventions de l’UICN ont permis de réaliser un état des lieux des structures et cadres de concertation existants dans et autour des APDS et du PNIN. Il en ressort que ces zones constituent des enjeux importants de la conservation et que plusieurs groupes d’acteurs aux intérêts parfois divergents et antagonistes s’y sont implantés, d’où les conflits récurrents autour de la gestion des ressources naturelles dans la zone. C’est ainsi que de part et d’autre des aires protégées concernées, des ateliers d’information, de consultation, et de sensibilisation ont été organisés, en vue de faciliter la mise en place des plates formes de dialogue et de concertation permanentes à la périphérie de ces deux sites, pour une gestion participative et harmonieuse des ressources naturelles dans la zone ;
- en ce qui concerne l’élaboration des plans de développement locaux, les différentes parties prenantes à savoir les autorités administratives locales et traditionnelles, les congrégations religieuses, les opérateurs économiques et les autres partenaires au développement œuvrant dans la zone ont été informés et sensibilisés dans le cadre de la préparation du processus de planification pour l’élaboration des Plans de Développement Locaux (PDL). A la suite, l’UICN a engagé un processus d’accompagnement des populations qui a abouti à l’élaboration des plans de développement locaux pour les villages riverains de ces aires protégées ;
- en ce qui concerne le processus REDD+, les interventions de l’UICN ont abouti à : **(i)** une plus grande prise de conscience des acteurs locaux du processus REDD+, dans ses enjeux et défis, **(ii)** une meilleure connaissance sur les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts au niveau de ce paysage et **(iii)** un document de stratégie d’implication des populations autochtones et des femmes au processus REDD+.



Participants au Comité Technique de Planification et d’exécution de Pokola

Évaluation de l’impact de la criminalité faunique sur les populations d’éléphants du Parc National de Waza

L’abattage illégal des éléphants a pris des proportions alarmantes dans de nombreux secteurs d’Afrique centrale. L’analyse des données MIKE présentée à la 15ème Session de la Conférence des Parties à la CITES (CoP15, Doha, 2010) (Burnet al., 2010) et les données de terrain montrent que l’Afrique centrale reste la sous-région subissant les plus graves pressions du braconnage sur le continent.



Carte des migrations des éléphants

Au cours des mois de janvier et février 2012, de nombreux braconniers en provenance des pays étrangers ont massacré plusieurs centaines d'éléphants dans le Parc National de Bouba Ndjida, situé dans le Grand Nord du Cameroun où se trouve également le Parc National de Waza (site MIKE). En quête d'informations scientifiques et fiables sur l'impact du massacre des éléphants sur le Parc National de Waza, le Programme MIKE a initié et mené une étude avec le Programme Cameroun de l'UICN. Celle-ci a consisté à un recensement des carcasses d'éléphants dans le parc, selon une approche scientifique éprouvée, pour évaluer l'impact du massacre des éléphants de Bouba Ndjida au niveau du Parc National de Waza.

Les résultats de l'étude ont montré qu'il n'y avait pas d'impacts palpables des tueries massives d'éléphants de Bouba Ndjida dans le Parc National de Waza. Ceci s'expliquerait par la distance qui sépare les deux parcs, par la saison qui rythme le déplacement des éléphants du Parc, mais également par une surveillance renforcée du Parc National de Waza par les écogardes.

À la suite de cette étude, des recommandations ont été adressées au Gouvernement et organismes de conservation pour maintenir l'intégrité de la biodiversité du PN de Waza, ainsi que de toutes les aires protégées du Cameroun.

Le projet « Élevage Comme Moyen de Subsistance » pour un meilleur accompagnement des communautés agropastorales dans le Bassin du Lac Tchad

Le projet « *Élevage comme moyen de subsistance* » s'achève avec une note d'espoir pour les communautés d'agropasteurs du Bassin du Lac Tchad. En effet, les actions entreprises dans une logique de durabilité ont permis non seulement de bâtir une relation de confiance avec ces communautés, mais aussi de



Une des bénéficiaires du groupe des femmes ayant reçu des Appuis en volaille à Andirni (Cameroun)

renforcer le partenariat avec les parties prenantes à l'implémentation du projet notamment APCESS, CEBEVIRHA et les administrations en charge de l'élevage au Cameroun et au Tchad. Ce projet axé sur le renforcement des moyens de subsistance basés sur l'élevage et l'amélioration de la sécurité alimentaire et environnementale dans les zones arides et semi-arides, a favorisé la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités parmi lesquelles le développement des programmes de Gestion des ressources naturelles, l'établissement des comités fonctionnels de gestion des conflits et zones de pâture, la réhabilitation des terres dégradées par des acteurs communautaires, la formation et le soutien aux moyens de subsistance alternatifs et adaptés au climat.

Tout de même, soutenir les moyens d'existence des communautés agropastorales a été l'un des défis du projet. En effet, les besoins étant multiples et variés, le projet ne saurait faire face aux



Récolte dans le champ maraîcher de Dougui (Tchad)

nombreuses sollicitations des communautés. Cependant, les efforts ont été focalisés sur les femmes et les jeunes qui ont bénéficié d'appuis dans le cadre des activités génératrices de revenus. Ainsi, plus de 300 femmes et 150 jeunes ont été accompagnés dans des microprojets porteurs et durables (développement des espaces fruitiers, de l'aviculture et du maraîchage, pratique de l'embouche des petits ruminants, etc.) et leur capacité en gestion de biens reçus a été renforcée. Le projet parvenu à sa fin, l'on note l'envol du CEMEC comme structure de prévention et de résolution des conflits au Tchad

qui a gagné en crédibilité sur le terrain et réussi à résorber au moins 10 conflits. Une autre structure du même type a bénéficié d'un immeuble bâti sur 112m² pour lui permettre d'être opérationnelle et gérer les questions liées à la gestion des ressources naturelles.

La rareté du fourrage et des zones de pâturage combinée à la dégradation des terres a amené le projet à sécuriser 15km de zone de pâturage et mettre en défens un espace de 5km tout en vulgarisant la culture fourragère (espèces de Bra charia et stylosantès) en faveur des éleveurs. Au vu des résultats obtenus, l'on est en droit d'affirmer à bien des égards que le L4LP a eu un impact positif dans la vie de ses bénéficiaires. Il a concouru non seulement à leur sécurité alimentaire mais aussi à leur épanouissement sur le plan socioéconomique en induisant chez eux, une prise de conscience sur la nécessité de gérer rationnellement les ressources disponibles. Les services étatiques qui ont été impliqués tout au long de ce processus pourront inscrire leurs activités dans la continuité des acquis de ce projet. La capitalisation de ces acquis donne à l'UICN une bonne perspective en termes de créneau de mobilisation des fonds pour répondre aux nombreux besoins des communautés.

Projet MINFOF-UICN-PPTE : Premier Bilan et Perspectives

Le projet « Sécurisation des Moyens d'Existence des Communautés pour le Développement Durable du Parc National de Waza et sa Périphérie », fruit de la collaboration entre le MINFOF et l'UICN, est financé par le Gouvernement Camerounais à travers les fonds PPTE. Il a pour objectif d'accroître les revenus des ménages des communautés riveraines du Parc National de Waza et assurer ainsi, leur sécurité alimentaire à travers le renforcement de leurs capacités d'autopromotion et de gestion durable.



Participants à la réunion d'information et de sensibilisation du projet

En quelques mois d'existence, le projet a pu, entre autres, sensibiliser les parties prenantes sur les opportunités offertes, tenir un comité de pilotage, réaliser une étude diagnostic sur la dynamique organisationnelle dans sa zone de couverture et valider une stratégie de financement des microprojets en prélude à l'octroi des subventions aux organisations paysannes.

Présidé par le Représentant du Gouverneur de la Région de l'Extrême Nord Cameroun, l'atelier de lancement des activités a permis à l'UICN, en tant qu'agence d'exécution du projet, de sensibiliser toutes les parties prenantes sur les opportunités offertes.

La réunion du Comité de pilotage du projet a permis l'adoption d'une feuille de route pour l'exécution du projet. À l'issue des travaux de la première session du comité de pilotage du Projet qui se sont déroulés le 30 août 2013 à Maroua sous la présidence du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, le plan de travail annuel de l'exercice 2013 a été validé et des recommandations formulées en vue d'une exécution réaliste et efficace des activités sur le terrain.

Par ailleurs, le projet a réalisé une étude qui présente l'état des lieux des organisations de producteurs (OP) dans sa zone d'intervention. Cette étude qui fait office de tableau de bord sur la dynamique organisationnelle des OP opérant dans la périphérie du Parc est un outil qui servira de base à l'élaboration d'une stratégie de financement adaptée aux réalités de terrain. C'est dire qu'il s'agit d'un document cadre devant régir l'octroi des micro-subventions aux organisations paysannes. Ledit document est le résultat d'un large consensus entre les communes concernées, les services techniques de l'État, les organisations locales de la société civile et les organisations des producteurs.

Dans le cadre du financement des projets, il a fallu tenir compte du faible niveau des compétences techniques des bénéficiaires en la matière. Pour inverser la tendance, le projet a requis les services de quatre organisations techniques locales pour accompagner cinquante OP dans l'identification et le montage des microprojets des bénéficiaires.

L'UICN et le RAPAC : pour une gestion participative et durable du Parc National de Sena Oura

Depuis le début d'année 2013, l'UICN met en œuvre du projet « Appui à la gestion participative et durable du Parc National de Sena Oura et de ses zones périphériques ». Financé par le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC), dans le cadre du Programme ECOFAC V, ce projet a pour objectif de promouvoir la conservation des ressources naturelles tout en assurant le développement socio-économique des populations riveraines. Érigé en aire protégée sous l'impulsion des communautés riveraines, dans le but de préserver un écosystème représentatif de la savane soudanienne, le parc de Sena Oura héberge une faune emblématique, rare ou en danger à l'instar de l'Eland de Derby, l'Hippotrague, le Damalisque, l'Éléphant, etc.

Après une année de mise en œuvre du projet, on peut relever en guise de réalisations majeures : **(i)** une étude sur le degré d'empoisonnement des mares et salines dans le Parc National de Sena Oura et ses zones périphériques qui montre que 80% des cours d'eau du parc dans leur ensemble, sont pollués par des produits toxiques d'origine chimique et végétale ; **(ii)** la réalisation et la mise en œuvre d'un Plan de gestion des feux de brousse dans le Parc, la zone de transition et dans les périphéries ; ceci a permis de réduire le phénomène récurrent des feux de brousse dans la zone ; **(iii)** l'identification avec les populations des activités génératrices de revenus à financer en guise d'alternative au braconnage et à l'exploitation des ressources naturelles ;



Chantier école: Bande d'arrêt de feu



Remise matériels aux pépiniéristes

(iv) la sensibilisation de plus de 300 personnes (populations riveraines, orpailleurs et éleveurs, etc.) sur l'importance de la gestion durable des ressources du Parc, ce qui a eu comme résultat le déguerpissement de nombreux éleveurs et orpailleurs qui étaient installés dans le Parc.

D. CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DESERTIFICATION

Le Cameroun, à l'instar des pays du reste du monde, entreprend des actions de plus en plus concrètes pour lutter contre le changement climatique et la désertification.

Élaboration du R-PP au Cameroun : un exemple de processus participatif

Le Cameroun a élaboré son R-PP avec la participation de toutes les parties prenantes. Suite au développement de sa « *Readiness Plan Idea Note (R-PIN)* » soumise et approuvée par la Banque Mondiale. Le Cameroun avait été retenu parmi une vingtaine de pays et a bénéficié d'un appui de près de 200 000 dollars américains pour l'élaboration de son document « *Readiness Preparation Proposal (R-PP)* ».



L'élaboration du R-PP au Cameroun - un exemple de processus participatif : photo de famille Atelier National de validation du R-PP

C'est ainsi qu'au cours de l'atelier national de lancement du processus d'élaboration de la R-PP qui s'est tenu du 27 au 28 juin 2011 à Mbalmayo, le Gouvernement camerounais a exprimé la volonté de faire de l'élaboration de ce document un processus participatif et inclusif. Ceci afin de permettre au pays de mieux se préparer et d'avoir une vision collective de la REDD+.

L'UICN a été interpellée comme tous les autres partenaires au développement, à mobiliser toutes les parties prenantes concernées surtout la société civile et les populations autochtones pour une participation effective de celles-ci aux consultations nationales et régionales. Grâce à l'appui financier et technique de l'UICN à travers le projet « *Towards Pro Poor REDD* » et du MINEPDED, la société civile et les populations autochtones ont été organisées au sein de la plateforme nationale REDD et CC (PFN REDD et CC) en juillet 2011.

Dès lors, toutes les consultations et ateliers organisés aux niveaux local et national, relatifs à l'élaboration de la R-PP, ont connu la participation des représentants de toutes les parties prenantes concernées : la PFN REDD et CC, le secteur privé, les administrations centrales et déconcentrées sectorielles, les partenaires au développement et les bailleurs de fonds, les élus du peuple, les autorités traditionnelles, les institutions de recherche, les universités et les médias. L'implication de toutes ces parties prenantes au début du processus a conduit à la validation participative et consensuelle du R-PP lors d'un atelier national organisé à Ebolowa au mois de juillet 2012. C'est ainsi que ce document a été approuvé dès sa première soumission, par le Comité des participants du FCPF au cours de sa 13^{ème} réunion à Brazzaville au Congo, du 21 au 22 octobre 2012.

Meilleure participation des parties prenantes du Bassin du Congo dans le processus REDD+ aux niveaux national, sous régional et international

Plusieurs pays du Bassin du Congo se sont engagés dans le mécanisme REDD+ depuis 2009, et ont amorcé une phase de préparation à la REDD+. Alors qu'ils évoluent dans le processus REDD+, la question de la participation des parties prenantes et de leur adhésion devient cruciale pour la réussite dudit processus. Le projet « *Meilleure participation des parties prenantes du Bassin du Congo dans les activités REDD+ aux niveaux national, sous régional et international* », avait pour objectif de favoriser la participation efficace de la société civile, notamment des réseaux spécialisés de la CEFDHAC aux débats nationaux, régionaux et internationaux relatifs à la REDD+ et Changement Climatique.



Les parties prenantes du Bassin du Congo se réunissent à Douala au Cameroun pour échanger sur les activités REDD+ aux niveaux national, sous régional et international

À la suite de la mise œuvre, avec le financement de l'Agence Canadienne de Développement Internationale (ACDI), les résultats suivants ont été atteints :

- Les besoins en renforcement des capacités des acteurs sur la REDD+ ont été identifiés ;

Stratégie Genre en matière de REDD+ et adaptation aux changements climatiques en Afrique Centrale

Une stratégie régionale sur le genre en matière de REDD+ et adaptation, a été développée par le Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD) avec l'appui technique et financier de l'UICN et le financement de l'Agence Canadienne pour le Développement (ACDI).



Les Délégués du REFADD en session de travail sur leur stratégie en matière de REDD+ et Changement Climatique; Douala, Cameroun [2013]

Cette stratégie est un outil de référence permettant aux parties prenantes du Bassin du Congo d'intégrer la dimension genre dans les politiques et programmes et de garantir la participation active des femmes dans les processus. Elle s'enracine dans le souci de doter la sous-région d'un cadre de référence pour adresser des questions genre spécifiques en ce qui concerne la lutte contre le changement climatique en Afrique Centrale. Cette stratégie est l'une des réponses apportées par le REFADD pour contribuer de manière efficace aux efforts de la COMIFAC et ses partenaires en ce qui concerne l'intégration du genre dans les politiques en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale en général et sur la REDD+ et l'adaptation au changement climatique en particulier.

Ladite Stratégie se positionne de façon transversale à l'échelle régionale afin de donner des orientations sur la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes face au processus REDD+ et adaptation au changement climatique dans les pays et à l'échelle sous régionale. L'objectif visé par la stratégie est de promouvoir la prise en compte du genre et l'implication effective des femmes, et des autres populations à haut risque de vulnérabilité dans les processus REDD+ et adaptation au changement climatique dans l'espace COMIFAC. Se référant aux politiques internationales, régionales et nationales, et aux engagements de la COMIFAC et des partenaires à adopter des mesures adéquates pour la mise en œuvre de la REDD+ et adaptation, la stratégie propose des actions prioritaires permettant la participation équitable des femmes et des hommes dans le processus.

Cette stratégie a servi d'outil de plaidoyer au REFADD lors de la dernière Conférence des Parties de la CCNUCC (CoP19), et la sensibilisation à ce sujet se poursuit également, pour une bonne appropriation de l'ensemble des acteurs. Le REFADD est également dans la dynamique de mobilisation des financements pour sa mise en œuvre.

- Une quarantaine de personnes membres du REPALEAC, REJEFAC et REFADD ont été préparés pour une meilleure participation au 7ème forum de la CEFDHAC, au Conseil des Ministres de la COMIFAC et à la CdP 18 et leurs capacités ont été renforcées sur la REDD+ ;
- Une trentaine de responsables des radios membres du RERAC ont été formées sur le mécanisme REDD+ et les changements climatiques, ce qui a permis une amélioration qualitative des productions au sein du réseau sur cette thématique ;
- Une dizaine de programmes d'animation ont été produits sur la REDD+ et les changements climatiques, puis traduits en langues locales et diffusés au sein des radios communautaires membres du RERAC ;
- Une participation effective et active des groupes cibles (REPALEAC, REFADD, REPAR, REJEFAC, RERAC) aux événements stratégiques au niveau de la sous région à l'instar de la 13ème réunion du FCPF à Brazzaville, le 7ème forum de la CEFDHAC à Kigali, le Conseil des Ministres de la COMIFAC à Ndjamena et la CdP 18 sur les changements climatiques à Doha, a été enregistrée ;
- Des outils simplifiés sur la REDD+ ont été produits (500 exemplaires) et largement diffusés pour améliorer les connaissances des acteurs;
- L'appui technique et financier pour l'élaboration de la stratégie genre, en matière de REDD+ et adaptation au changements climatiques en Afrique centrale par le REFADD.

Au regard des résultats atteints, ce projet s'inscrit dans les grandes perspectives que sont la formation des groupes d'acteurs sur les spécificités de la REDD+, l'accompagnement des différents réseaux dans le développement d'un plaidoyer efficace sur la REDD+, le développement des outils appropriés sur la REDD+ et leur diffusion et l'appui à la participation de la société civile aux événements pertinents.

Participation multi-acteurs au processus REDD+ dans le Bassin du Congo - Projet UICN-FFBC

L'année 2012 a connu, le début effectif de la mise en œuvre du Projet « Appui à la Participation Multi-acteurs au Processus REDD+ au Cameroun, au Congo, au Gabon et en RCA », dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration du cadre législatif et politique des pays du Bassin du Congo permettant le développement des initiatives REDD+ avec la prise en compte des droits et intérêts des communautés tributaires des forêts. Ce projet est mis en œuvre dans les deux paysages transfrontaliers TNS (Tri-National de la Sangha, impliquant le Cameroun, le Congo et la RCA) et TRIDOM (Tri-National Dja-Odzala-Minkébé, impliquant le Cameroun, le Congo et le Gabon).



Renforcement de la participation des acteurs clés au processus REDD dans les pays du Bassin du Congo : photos de famille réunion de sensibilisation de Pokola

Avec l'adoption finale du R-PP, le Cameroun, le Congo et la RCA ont marqué un pas important au niveau du processus REDD+. Cependant, l'un des défis relatifs à ce processus reste d'entreprendre les réformes politiques et institutionnelles dans la perspective REDD+. Pour aider les Coordinations

Le processus de Révision du Plan de Convergence véritablement enclenché

Au niveau sous régional, la COMIFAC a entrepris le processus de révision du Plan de Convergence, cadre de cohérence de toutes les interventions en matière de gestion forestière en Afrique Centrale. En tant que membre du Comité Technique de Supervision de ce processus, l'UICN apporte un appui technique au processus. Le Programme Cameroun a mobilisé un consultant international qui a produit avec le consultant régional un diagnostic du Plan de Convergence actuel et une démarche méthodologique pour le processus de révision de ce plan de convergence. Les appuis de l'UICN ont permis de mettre en exergue les thématiques émergentes à prendre en compte dans ce nouveau plan de convergence, à l'instar de la REDD+ et Changement Climatique, de l'Économie Verte, du genre, etc.

Nationales REDD+ à répondre à ce défi, le Programme Cameroun a produit un certain nombre d'études et documents majeurs parmi lesquels : (i) une étude sur l'analyse des politiques et législations en matière de gestion des ressources naturelles dans la perspective REDD+, (ii) une étude sur les mécanismes de partage des bénéfices en matière de gestion des ressources naturelles dans la perspective REDD+, (iii) une étude sur l'analyse participative et propositions en vue de l'adaptation des législations et des politiques forestières et environnementales actuelles dans la perspective de la REDD+ et (iv) une étude sur les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts dans le TNS & TRIDOM. Ces études ont servi également de base à l'élaboration de notes de position portées par les différents acteurs en vue d'influencer la prise en compte de sujets tels que la REDD+, le Changement Climatique, les droits et intérêts des femmes et des populations autochtones dans les politiques et législations en vigueur.

Au niveau sous régional, la COMIFAC a entrepris le processus de révision du Plan de Convergence, cadre de cohérence de toutes les interventions en matière de gestion forestière en Afrique Centrale. En tant que membre du Comité Technique de Supervision de ce processus, l'UICN apporte un appui technique au processus. Le Programme Cameroun a mobilisé un Consultant International qui a produit avec le consultant régional un diagnostic du Plan de Convergence actuel et une démarche méthodologique pour le processus de révision de ce plan.

S'inscrivant toujours dans le cadre du renforcement de la participation des acteurs au processus REDD+, outre les études sus citées, le projet a au Cameroun, **(i)** appuyé l'organisation d'une réunion de la plate - forme des OSC pour analyser le R-PP du Cameroun, **(ii)** appuyé la participation des acteurs de la société civile et des représentants des populations autochtones à la réunion du FCPF qui s'est tenue à Brazzaville en octobre 2012, **(iii)** assuré l'organisation d'une réunion de sensibilisation et d'information d'une trentaine de membres du réseau des populations autochtones sur la REDD+, ses modalités et ses enjeux. En RCA, il a **(iv)** contribué à l'organisation d'un atelier de validation des recommandations des membres de Comité des Participants du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF).

Au niveau sous régional en général : **(i)** une trentaine de membres de 3 réseaux de la CEFDHAC (REPALEAC, REFADD, REPAR) ont été formés sur la REDD+ et préparés pour faire le plaidoyer et défendre leurs intérêts efficacement au 7ème forum de la CEFDHAC de Kigali ; **(ii)** une vingtaine

d'acteurs du Groupe Sangha (plateforme d'acteurs clés impliqués dans la gestion du paysage transfrontalier du Tri National de la Sangha) ont été sensibilisés et informés sur les enjeux liés à la REDD+ et ses implications sur les actions de conservation – développement ; **(iii)** 4 500 dépliants ont été produits (Français, Lingala et Sangho) sur la REDD+, ses modalités, enjeux et ses opportunités.

D'autres réalisations phares du projet en chiffres sont :

- Une note politique préparée et soumise par le Réseau de Foresterie communautaire dans le cadre de la loi forestière du Cameroun pour la prise en compte des aspects REDD+ sur les dispositions relatives à la foresterie communautaire ;
- Trois études sur les mécanismes de partage des revenus issus de l'exploitation forestière réalisées pour le Cameroun, la RCA, le Congo. De ces études, il ressort que le modèle « Gestion des Redevances Forestières au Cameroun » du Cameroun est proposé pour être adapté en vue de la construction du mécanisme de partage des bénéfices de la REDD+ ;
- Au moins 2135 personnes formées et sensibilisées, dont 1437 femmes et 1647 populations autochtones sur le processus au Cameroun, Congo et RCA ;
- Au moins 2169 personnes (dont 1452 femmes et 1677 populations autochtones) formées et sensibilisées sur le processus au Cameroun, Congo et RCA ;
- Un dépliant sur la REDD et le Changement Climatique produit en 4500 exemplaires et en trois langues (français, sangho et lingala) puis distribué à au moins 3000 personnes ;
- Trois documents de stratégie d'implication des femmes et des peuples autochtones pour le Cameroun, le Congo et la RCA disponibles ;
- Le projet UICN-FFBC, mis en œuvre depuis juin 2012, se déploie en bâtissant des synergies avec les autres initiatives REDD+ de la sous-région, notamment celles sous l'égide de la COMIFAC. Cette synergie agissante renforce les impacts des initiatives au processus REDD+ et autres processus de gestion durable des ressources forestières.

Le projet a également mené des initiatives dans le sens de l'harmonisation des politiques et mécanismes sous régionaux, à l'instar de l'organisation d'une réunion du Groupe de Travail Climat (constituée des Points Focaux Climat et des Responsables REDD des pays de la COMIFAC) à Douala. Cette réunion a permis de décrypter les résolutions de la dernière Conférence des Parties, mais également d'élaborer une feuille de route pour le fonctionnement et l'opérationnalisation de ce groupe de travail.

E. COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE

La diffusion, la capitalisation des résultats, et les conséquences qu'ils impliquent, sont un enjeu majeur aussi bien pour les partenaires au développement, les acteurs de la communication que les destinataires. Plusieurs partenaires l'ont compris et c'est ainsi que la communication prend de plus en plus de l'importance dans la conservation. Tous les outils et canaux de communication sont mis à contribution.

La radio Environnement de l'UICN: un outil de proximité au service des initiatives de conservation et de développement

Outil de communication et de visibilité du Programme Cameroun de l'UICN, Radio Environnement contribue à travers plusieurs initiatives, à l'accompagnement des acteurs intervenant dans le domaine de la conservation aussi bien au Cameroun que dans la sous-région Afrique Centrale. Dans ce cadre, elle a piloté la mise en place du RERAC, réseau des radios communautaires d'Afrique Centrale, dont elle assure la coordination et le renforcement des capacités des radios membres en vue de contribuer au renforcement de l'implication des acteurs de la société civile et des communautés – notamment des communautés autochtones et locales – dans la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre les changements climatiques dans le Bassin du Congo.



Passage de l'Ambassadeur du Tchad au Cameroun aux Antennes de Radio Environnement; Yaoundé, Cameroun [Avril 2013]



www.radioenvironnement.org, un simple clic, où que vous soyez et restez connecté sur la **107.7 FM**, radio environnement, la fréquence verte du programme Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest de l'UICN.

Rappelant le rôle des médias, le Pr. Aimé J. NIANOGO, directeur régional de l'UICN-PACO, a précisé que, « Les médias ont un rôle essentiel dans la sensibilisation et la mobilisation de l'opinion publique. Depuis 2003, Radio Environnement est un acteur important dans la mobilisation des connaissances pour la gestion durable des ressources naturelles en Afrique Centrale et tout particulièrement au Cameroun. Nous souhaitons que la possibilité de véhiculer ses messages par le web agrandise son audience et améliore son efficacité ».

Avec son streaming de 264 kbps (32 Ko/s), le site de radio Environnement peut supporter jusqu'à 2000 internautes en connexions simultanées.

Le site s'adresse principalement à deux catégories de publics :

1. Les auditeurs de part le monde entier qui pourront consulter le site pour avoir des informations sur les programmes élaborés et conçus par la radio environnement, les partenaires radio d'Afrique Centrale et de l'Ouest. De plus ils pourront y retrouver toutes les informations sur les objectifs, les activités et les résultats de l'UICN et de ses partenaires au niveau de l'Afrique Centrale et de l'Ouest.
2. Les radios membres du Réseau des radios communautaires d'Afrique Centrale (RERAC) et les radios partenaires, qui pourront non seulement écouter mais surtout alimenter et télécharger les programmes radiophoniques. Il servira de plate forme d'échange et de partage des informations pour cette catégorie du public.

Cette initiative a été rendue possible grâce au projet, **Poverty Reduction and Environmental Management Initiative - PREMI**, Programme du Bureau Régional de l'Afrique Centrale et de l'Ouest de l'UICN.

Dans ce cadre, elle a initié plusieurs projets, au rang desquels le projet « *d'implication des populations locales dans la gestion durable des ressources naturelles.* » mis en œuvre grâce à un appui financier de l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI). Cette intervention a permis l'extension du ReRAC dans trois pays (Rwanda, Burundi et Congo), avec la mise en place des antennes du réseau dans ces pays et le renforcement des capacités des relais communautaires sur les changements climatiques et la REDD+, afin de parvenir à une meilleure édification et implication des populations locales dans les processus de gestion des ressources naturelles. Le projet a également permis d'apporter un appui matériel à près de 50 radios communautaires membres du RERAC.

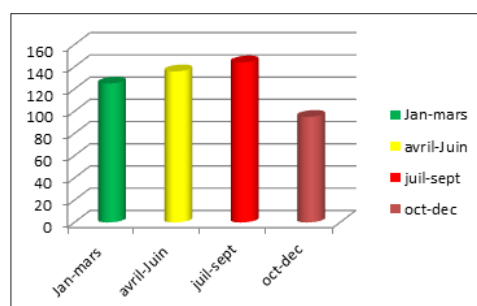
Auparavant, dans le cadre du projet d'«Extension du Réseau des Radios communautaires et promotion de la communication environnementale au Gabon, République Démocratique du Congo, République Centrafricaine, Congo et au Cameroun à la production des programmes radiophoniques focalisant sur la préservation de la biodiversité » financé par le programme CARPE/USAID, Radio Environnement et le RERAC ont renforcé le rôle des radios communautaires dans le cadre d'un programme d'éducation environnementale initié par USAID CARPE au profit des communautés. Cette action a permis de renforcer leur compréhension des thématiques environnementales ainsi que des enjeux actuels de conservation, visant ainsi à garantir leur meilleure implication dans la gestion de leur environnement. Ainsi, 17 radios de 5 pays ont fait l'expérience de la coproduction et du partage de microprogrammes thématiques via la page du RERAC, logée sur le site de radio Environnement, www.radioenvironnement.org.

Dans cette même lancée, le Programme Radio Environnement a également contribué à l'amélioration de la participation des populations dans la gestion participative des ressources naturelles dans le Nord-Congo à travers des partages d'expériences et le renforcement des capacités des radios locales, et la production d'émissions thématiques.

Très engagée sur les questions de REDD+, Radio Environnement appuie également les initiatives de l'UICN et des organisations de la société civile nationale, ceci à travers la mobilisation des parties prenantes, l'organisation de foras de discussions et le partage d'information sous des formes accessibles au plus grand public. Autant d'interventions clés permettant l'adhésion et la prise en compte des préoccupations des parties prenantes, notamment des communautés, dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies nationales de conservation en général, de REDD+ et de lutte contre les changements climatiques en particulier.

Centre de Documentation et d'Information du Programme Cameroun de l'UICN : du renforcement de son fonds documentaire à l'information et la sensibilisation de proximité sur la gestion durable des ressources naturelles

Afin d'offrir à ses lecteurs des services leur permettant de s'informer et de se documenter sur l'actualité de l'environnement, le Centre de Documentation de l'UICN est en partenariat avec plusieurs structures membres ou non de l'UICN (CIFOR, ICRAF, PROFOR, IIED, MINFOF, CIPRE, CAFER, WWF-CARPO, CEW, MINFOF,



Taux de visites du CDI pour l'année 2012

MINEP, COMIFAC etc.). Ce partenariat, renforcé par l'appui des autres centres (Burkina-Faso et Suisse) de l'UICN a permis au centre d'enrichir considérablement son potentiel documentaire portant ainsi le fonds documentaire à 1605 ouvrages. Ces documents ont été enregistrés, cotés et classés selon la nomenclature du centre.

Environ 155 périodiques (PACO news, ANAFOR, Bulletin TRAFFIC, Gorilla Journal, Pachyderm, Non-Wood news, Unasyva, la lettre de l'ATIBT Cite action, SPORE, Arbovitae, AGRIDAPE, Recup'action, COMIFAC News, Flamboyant, Lettre de l'Unesco, etc.) ont été reçus

Des outils de pointe d'information, de sensibilisation et de la recherche disponibles

- ◆ L'Atlas Forestier du Cameroun (août 2012) produite avec le MINFOF en collaboration avec WRI ;
- ◆ Une Fiche de données sur la population mondiale 2012 ;
- ◆ Un Film documentaire sur les grands barrages en Afrique de l'ouest : Bâtir le dialogue ;
- ◆ Un film documentaire sur les éléphants massacrés intitulé « Au secours d'espèces en danger en Afrique Centrale » en langue française réalisé par la CEEAC en mars 2013;
- ◆ Un CD sur l'atlas forestier interactif de la République Centrafricaine ;
- ◆ Un CD sur l'atlas forestier interactif de la République Démocratique du Congo ;

Cette revitalisation du centre a séduit environ 1000 visiteurs en 2012 et 2013 constitués d'étudiants (en majorité), des chercheurs/consultants, des membres d'ONG, etc. Le graphique ci-contre présente la fréquentation trimestrielle du centre en 2012 par exemple.

Un centre mobile tourné vers la numérisation

Le centre de documentation de l'UICN avance vers la numérisation, se rapproche de plus en plus de son public et leur permet d'acquérir gratuitement les documents. Cette présence s'est matérialisée à travers la participation en 2012 et 2013 aux rencontres suivantes :

- le salon du partenariat pour les forêts du Bassin du Congo qui a eu lieu à Douala du 29 février au 2 mars 2012 ;
- la 7eme Conférence sur les Écosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) tenue à Kigali du 13 au 16 Novembre 2012 ;
- la célébration du 25ème anniversaire de l'ICRAF tenue le 24 novembre 2012 à l'Hôtel de ville de Yaoundé ;
- à l'occasion des activités marquant la célébration de la fête de la jeunesse du 11 février 2013, les élèves du collège ELEBSON basé à Yaoundé ont rendu visite à l'UICN le mercredi 6 février 2013 ;
- le centre de documentation a occupé un stand d'exposition lors de la Conférence Africaine des Forêts Modèles (CAFM) qui s'est tenue à Yaoundé au Palais des congrès du 12 au 15 Mars 2013 ;
- le centre a également occupé un stand pendant la réunion des ministres de la CEEAC sur la lutte anti-braconnage qui a eu lieu à Yaoundé au Palais de Congrès du 21 au 23 mars 2013 ;
- l'exposition de l'UICN à la Conférence Internationale du CIFOR sur le thème "Gestion durable des forêts d'Afrique Centrale : hier, aujourd'hui et demain" organisée à Yaoundé, Hôtel Hilton du 22 au 23 Mai 2013 ;

Quelques actions majeures de communication

Les produits phares de cette thématique sont les suivants :

- **500 exemplaires de la Note Politique « Pour des réformes cohérentes et équitables dans le secteur forestier du Cameroun : Contribution de la société civile »** produits et distribués aux acteurs. Elle a été remise au cours d'une cérémonie officielle organisée par le Ministère des Forêts et de la Faune ;
- **500 dépliants de présentation du projet Sena Oura** produits et distribués aux acteurs de la zone de savanes ;
- Au moins **20 articles et notes d'information** produits et publiés dans PACO news, le site web et les autres canaux de communication au niveau national, sous régional et international ;
- **Des conventions de partenariat** signées entre Radio Environnement et certains partenaires au développement (ACDI, AES/SONEL, etc.) pour le renforcement des capacités du réseau des radios communautaires, la production et dissémination des émissions radiophoniques sur la gestion durable des ressources naturelles ;
- Au moins **2000 personnes** informées et sensibilisées sur la REDD+, ses enjeux et opportunités au Cameroun, Congo et RCA, et ce qui permet une meilleure compréhension et participation des acteurs à ce processus dans ces pays respectifs ;
- Le potentiel documentaire du Centre de Documentation et d'Information (CDI) accrue d'au moins **48 nouveaux documents, de périodiques, CD et journaux**, et consultés par plus de **1000 visiteurs** reçus par le Centre ;
- **4 expositions** de masse de la documentation, du travail et publications de l'UICN pendant des événements organisés à Yaoundé (Conférence Africaine des Forêts Modèles, réunion des ministres de la CEEAC sur la lutte anti-braconnage, visite du centre de documentation les élèves lors de la semaine de la jeunesse, Conférence Internationale du CIFOR sur le thème "Gestion durable des forêts d'Afrique Centrale").

Liste des principaux rapports, études et publications

Les documents et rapports produits sont les suivants :

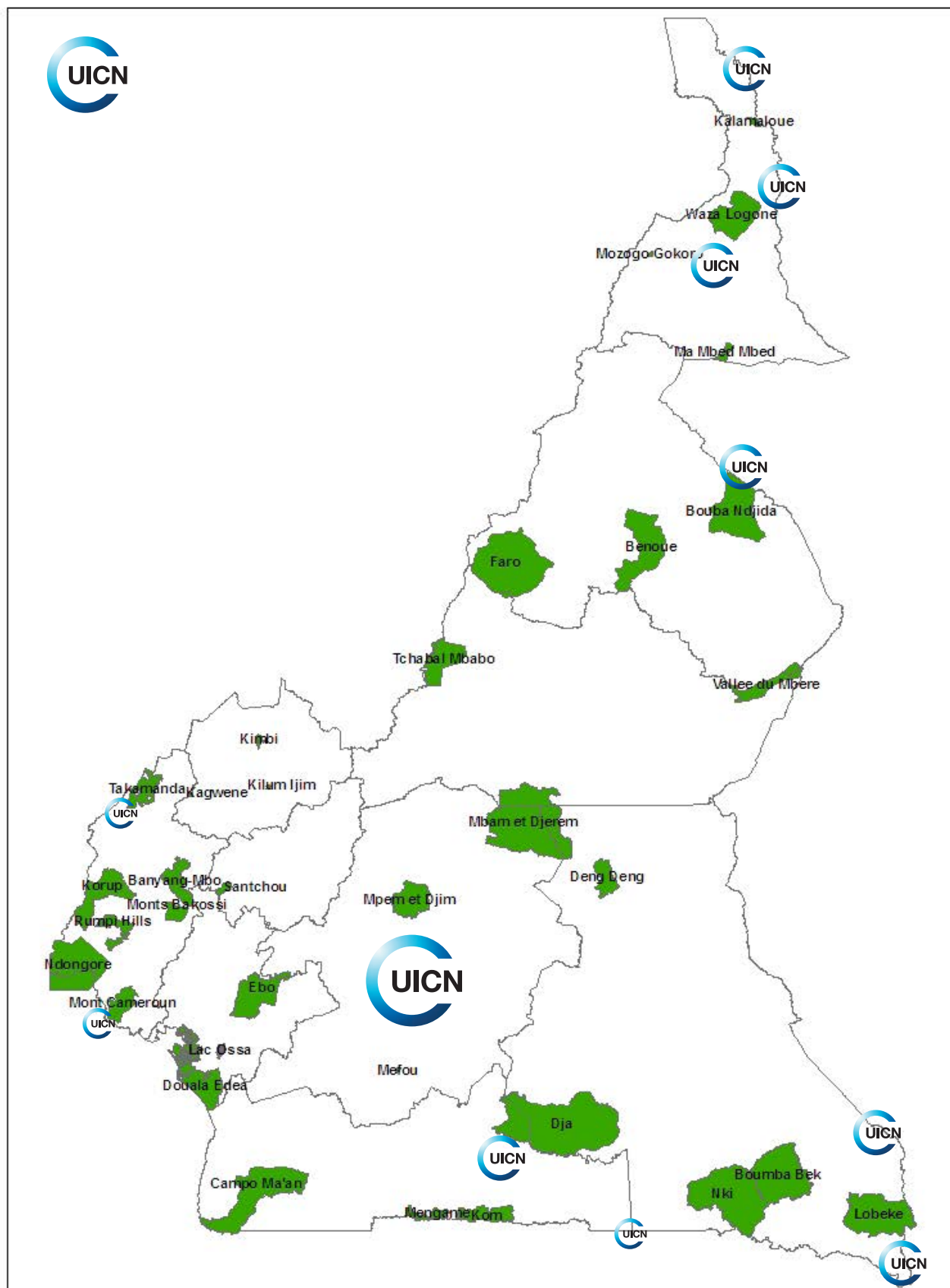
- ◆ Pour des réformes cohérentes et équitables dans le secteur forestier du Cameroun : Contribution de la société civile ;
- ◆ Outil simplifié sur la REDD+ ; mieux comprendre la REDD+ pour une meilleure participation de toutes les parties prenantes ;
- ◆ Bonnes pratiques et leçons apprises des expériences pilotes de gestion des ressources naturelles dans les zones arides et semi-arides dans le bassin du Lac Tchad produit et diffusé au niveau des acteurs ;
- ◆ « Comment aborder la REDD+ au Cameroun » : Contexte, Enjeux et Options pour une Stratégie Nationale ;
- ◆ Analyse des politiques et législations en matière de gestion des ressources naturelles dans la perspective REDD+ ;
- ◆ Étude sur les mécanismes de partage des bénéfices en matière de gestion des ressources naturelles dans la perspective REDD+ ;
- ◆ Étude et analyse participative des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts dans le TNS & TRIDOM.

- atelier sur le thème : les ressources internet dans les bibliothèques organisé par l'Institut Goethe dans sa salle de conférence le mercredi 29 mai 2013 ;
- l'exposition documentaire de l'UICN au dialogue Parlement-Gouvernement sur la problématique de la réforme foncière au Cameroun, Yaoundé Assemblée nationale, du 11 au 12 Juin 2013.

Un centre convoité par les institutions de formation

Une trentaine d'étudiants de la FASA, antenne d'Ebolowa a visité le centre le 17 février 2012. Ce groupe d'étudiants marqués par la qualité des services offerts a tenu à se rapprocher du centre pour mieux le connaître et s'enquérir des modalités d'accès. Ces étudiants conduits par un encadreur, ont été briefés sur la structure du centre, ses services et surtout les différentes catégories d'ouvrages qui constituent son fonds documentaire.

1.2. L'UICN AU CAMEROUN



Carte d'occupation spatiale de l'UICN au Cameroun

II - RETROSPECTIVE : LES EVENEMENTS QUI ONT MARQUE 2012 ET 2013

2012

14/02/2012 Processus de relecture de la loi forestière de 1994 : les peuples autochtones remettent officiellement leur contribution



Avec l'appui financier et technique de l'UICN à travers le projet « *Towards Pro Poor REDD* », le Réseau Recherche-Action-Concertées (RACOPY) qui regroupe plusieurs organisations de la société civile travaillant sur la problématique des populations autochtones (Baka, Bakola, Bagyéli et Bedzang) au Cameroun, a remis officiellement leur contribution au processus de relecture de la loi forestière au comité technique en charge de ce processus au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF). Cette contribution visera à améliorer la prise en compte des droits des PA dans la future loi.

22/02/2012 Cameroun : UICN et ses membres main dans la main pour la mise en œuvre du plan de travail 2012



Dans le but de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie d'intervention définie lors de la réunion d'installation du Comité National des membres de l'UICN au Cameroun en Mai 2011, une réunion a eu lieu dans la Salle de Conférence de l'UICN le 22 février 2012. Elle regroupait les membres et le personnel du Secrétariat de l'UICN au Cameroun. Ceux-ci ont passé en revue le bilan du plan d'action conjoint 2011 et les leçons apprises ont permis de définir les éléments du plan d'action conjoint 2012.

04/05/2012 Processus de réforme forestière : les femmes remettent officiellement leur contribution



En vue de la reconnaissance des droits fonciers et forestiers des femmes, le Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable, antenne du Cameroun (REFADD-Cam) a remis officiellement ses propositions d'amélioration de la loi forestière de 1994 au comité technique en charge du processus de relecture de cette loi au Ministère des Forêts et de la faune (MINFOF). Il est à noter que l'élaboration de leur contribution a été possible grâce à l'appui financier et technique de l'UICN à travers le projet « *Towards Pro Poor REDD* ».

07/05/2012 Lancement du projet « Appui à la participation multi-acteurs au processus REDD au Cameroun, Gabon, Congo et RCA »



L'UICN a obtenu du Fonds Forestier du Bassin du Congo (FFBC), à travers la Banque Africaine de Développement (BAD), un financement en vue de mettre en œuvre le projet « Appui à la Participation Multi-acteurs au Processus REDD+ au Cameroun, au Congo, au Gabon et en RCA ». Il a pour but de favoriser l'émergence d'un cadre institutionnel participatif et équitable contribuant efficacement à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Juin

2013

20-21/06/2012 Les Aires Protégées de Dzanga Sangha (APDS) se dotent d'un plan d'action



Un plan d'action des APDS de 18 mois (juin 2012 à décembre 2013) a été validé par l'ensemble des parties prenantes lors de l'atelier de planification des activités des APDS organisé à Bayanga. Ceci a été rendu possible grâce à l'appui financier du RAPAC/CEEAC à travers le PACEBCO (2011-2014) d'une part et d'autre part de la BAD pour le compte du projet REDD+/FFBC (2012-2016) dont a bénéficié l'UICN.

22-23/06/2012 Le Programme Cameroun s'achemine progressivement vers l'effectivité d'une unicité véritable en son sein



Depuis deux ans, la mise en œuvre du programme unique se matérialise par l'élaboration d'un plan d'action conjoint entre le Secrétariat et le Comité National des membres. En marge de ce plan d'action conjoint, les membres ont également participé de manière active à l'élaboration du plan quadriennal 2013-2016 du Cameroun ; celui-ci a été finalisé lors d'une réunion à Mbalmayo qui regroupait outre les partenaires, tous les membres du Cameroun. À la suite de l'évaluation de ce plan d'action, un nouveau plan pour 2013 a été élaboré.

12/07/2012 La plateforme nationale REDD et Changement climatique du Cameroun se structure



Dans le cadre de la préparation de la société civile camerounaise au processus REDD+, la Plateforme Nationale REDD et Changement climatique a lancé le processus de démembrement à Douala à travers une série d'ateliers organisés du 12 au 31 juillet 2012 dans les dix régions du Cameroun. L'objectif de ces ateliers était de mobiliser et de structurer les organisations de la société civile des dix régions du Cameroun afin d'assurer une plus forte participation de celles-ci au processus REDD+ et changements climatiques en cours au Cameroun.

10/09/2012 L'UICN et le Cameroun main dans la main pour une gestion participative du Parc National de Waza



Une convention de collaboration a été signée entre le Cameroun et l'UICN, représenté respectivement par le Ministre des Forêts et de la Faune, son Excellence Philip NGWESE et la Directrice Générale de l'UICN, Madame Julia MORTON-LEFEVRE, au Congrès Mondial à Jeju en Corée du Sud, pour la mise en œuvre du projet « *Sécurisation des Moyens d'Existence des Communautés pour le Développement Durable du Parc National de Waza et sa Périphérie* ».

11-12/09/2012 La société civile nationale soutient la R-PP du Gouvernement camerounais



Dans le cadre d'un atelier de réflexion organisé à Edéa, les réseaux des organisations de la Société Civile membres de la plate-forme Nationale REDD et Changement Climatique se sont réunis afin d'analyser le document de R-PP en vue de la préparation de la stratégie nationale REDD. En plus des représentants des démembrements de la plate-forme des dix régions du Cameroun, cet atelier a connu la participation des groupes vulnérables (femmes, PA, Bororos). À l'issue de celui-ci, les organisations de la société civile ont exprimé leur satisfaction quant au caractère participatif du processus de rédaction du R-PP et ont apporté tout leur soutien à ce document.

22/10/2012 Validation du R-PP du Cameroun par le FCPF/TAP

Le Cameroun a confirmé son engagement politique au processus REDD+, lequel a été traduit par l'élaboration et l'approbation de son Plan de Préparation à la REDD+ (R-PP) à Brazzaville, grâce aux appuis multiformes et à la collaboration de l'UICN. L'approbation du R-PP du Cameroun s'est faite sous réserve des recommandations formulées pour le finaliser.

29/10/2012 Les peuples autochtones se structurent et s'informent sur la REDD+ au Cameroun

Il s'est tenu à Mbalmayo la réunion de structuration, sensibilisation et information des peuples autochtones (PA) sur la REDD+. Cette rencontre a été organisée par les PA grâce à l'appui financier de l'UICN à travers les projets « Appui à la participation multi acteurs au processus REDD au Cameroun, Gabon, Congo et RCA » et « Meilleures participation des parties prenantes du Bassin du Congo dans le processus REDD+ aux niveaux national, sous régional et international ». À l'issue de cette réunion la coordination nationale du REPALEAC a été mise en place et une trentaine de PA sensibilisés sur la REDD+.

11-12/11/2012 Pour une participation efficace et effective des groupes vulnérables au 7ème Forum de la CEFDHAC

En vue de leur participation au 7ème Forum de la CEFDHAC, un atelier préparatoire pour les réseaux (REPALEAC, REJEFAC et REFADD) a été organisé à Kigali au Rwanda avec l'appui financier et technique de l'UICN et la GIZ. Celui-ci avait pour but non seulement de sensibiliser et former les représentants (30) des réseaux concernés sur les thématiques qui seront discutées lors du Forum, notamment les questions émergentes comme la REDD+ et les Changements Climatiques mais aussi d'appuyer leur prise de position sur les thématiques à débattre lors du 7ème Forum.

17-20/12/2012 Des journalistes formés sur les questions relatives à l'eau et au changement climatique

Le GWP-CAF a organisé à l'attention des journalistes, à Douala, l'atelier portant sur le changement climatique et le rôle de l'eau dans le développement socio-économique. Au total 21 journalistes y ont pris part et ont pu appréhender la complexité et les énormes défis auxquels le secteur de l'eau doit faire face en raison du changement climatique.

14-16/01/2013 Assemblée Générale du REPALEAC et renforcement des capacités du REPALEAC sur la REDD+ [Brazzaville, Congo]

L'AG du REPALEAC regroupant environ 50 participants, s'est soldée par l'adoption des statuts et du règlement intérieur du REPALEAC, l'analyse des forces et faiblesse du Réseau et la formulation des recommandations, l'élaboration d'une feuille de route et l'élection des nouveaux membres du bureau régional du REPALEAC selon un processus démocratique et transparent. En marge, les PA ont été entretenus sur les enjeux de la REDD+ leur permettant de dégager les éléments de base pour un plaidoyer efficace sur la REDD+.

20-22/02/2013 Atelier de renforcement des capacités du REFADD sur le thème : « Femmes et processus APA (Accès et le Partage des Avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques) en Afrique centrale : comment influencer la mise en œuvre au niveau national ? » [Brazzaville, Congo]



Cet atelier a permis au REFADD de se familiariser sur la thématique APA et de prendre conscience de leur rôle dans ce processus.

22/02-02/03/2013 Atelier sous régional de formation des groupes cibles sur la REDD+ [Douala, Cameroun]



Cet atelier avait pour objectif de présenter le portrait complet de la REDD+ tout en restant simple et en procurant aux différents groupes cibles de la société civile des outils appropriés pour un plaidoyer efficace sur la REDD+. Sous la houlette de la COMIFAC, cet atelier de formation a connu la participation active d'une quarantaine de participants venus de 9 pays d'Afrique centrale, particulièrement les représentants des Réseaux spécialisés de la CEFDHAC, notamment des Parlementaires (REPAR), des jeunes (REJEFAC), des femmes (REFADD), des Plates formes nationales REDD+ et CC de la société civile des pays d'Afrique centrale et de certaines organisations actives dans le domaine de la REDD+ dans les pays du Bassin du Congo.

21-23/03/2013 Réunion d'Urgence des Ministres de la CEEAC en charge des questions de Défense et de Sécurité, des Relations Extérieures, de l'Intégration Régionale et de la Protection de la Faune sur la mise en œuvre d'un Plan d'Extrême Urgence sur la Lutte Anti Braconnage dans la zone septentrionale de l'Afrique centrale



Cette réunion a regroupé les ministères en charge de la sécurité nationale, et les autorités des aires protégées des États membres de la CEEAC. Une déclaration conjointe a été signée par les pays membres avec l'adoption d'un plan d'action d'urgence pour s'attaquer aux problèmes du braconnage de la faune, du commerce de l'ivoire et la sécurité dans la sous-région.

02-04/04/2013 Atelier sous régional de renforcement des capacités des membres du Réseau des Parlementaires d'Afrique Centrale (REPAR) renforcées sur l'Accès et le Partage des Avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques (APA)

[Bujumbura, Burundi]



Une trentaine de parlementaire ont pris part à cet atelier de sensibilisation et de réflexion sur la problématique de l'APA.

8/11/2013 Signature à Ndjamena, d'un Accord de coopération transfrontalière entre le Cameroun, la RCA et le Tchad [Ndjamena, Tchad]



Cet accord a été signé pour coordonner les actions des pays en ce qui concerne l'application de la loi, la sécurité et la lutte contre la chasse et le commerce de la faune dans les écosystèmes transfrontaliers de savane des trois pays.

26-29/11/2013 Réunion des Experts sur la problématique des activités extractives au Cameroun : Cas de l'exploration et l'exploitation pétrolières dans la Plaine d'Inondation de Waza Logone [Maroua, Cameroun]



Les représentants des Ministères sectoriels du niveau central et régional, du secteur privé, des partenaires au développement, des organisations nationale et locales, des communautés, des chefs traditionnels, des élus locaux, etc. y ont pris part. Au terme des travaux, il a été relevé entre autres la nécessité de mettre en place un cadre de collaboration entre les parties prenantes à l'échelle de la plaine, l'adoption de bonnes pratiques en matière d'industries extractives et la mise en place d'un mécanisme de concertation au niveau cantonal, communal et régional. Au niveau national, des recommandations fortes ont été formulées pour les différents acteurs concernés à différentes échelles, dont la mise en place d'un comité d'experts indépendants pour la révision des études d'impacts.

III - LES MEMBRES EN ACTION

L'UICN est une organisation « members' driven ». Ses membres contribuent à l'orientation, à la définition et à la mise en œuvre de son programme quadriennal à travers l'implémentation de leurs différents projets.

Pour les années 2012 et 2013, le Cameroun compte 10 membres, constitués au sein d'un Comité. Leur participation remarquable au Congrès Mondial de l'UICN tenu en septembre 2012 à Jeju, fut un temps très fort de l'année. En effet, les membres ont participé activement à plusieurs événements, soumis des motions qui ont été adoptées à l'occasion. Les rencontres de préparation tant au niveau régional que national, la sensibilisation et le renforcement des capacités de ceux-ci furent très utiles pour le succès de cette participation.

Compréhension pratique du processus REDD+ sous l'angle de l'atténuation des effets néfastes du changement climatique dans la plaine Tikar

Pendant une année (entre octobre 2012 et septembre 2013), le Centre d'appui aux Femmes et aux Ruraux (CAFER) a essayé d'apporter une réponse pratique aux problématiques de l'implication de la population dans la conservation des ressources naturelles et de la déforestation, en développant le projet : « *compréhension pratique du processus REDD+ sous l'angle de l'atténuation des effets néfastes du changement climatique dans la plaine Tikar* ». Cette opération a été menée en vue non seulement d'informer et sensibiliser les populations sur le processus REDD+ et les changements climatiques, mais aussi de renforcer les capacités des acteurs locaux sur cette double thématique ; de contribuer à la durabilité écologique des pratiques de production agricoles et forestières dans l'arrondissement de Ngambé Tikar et de partager les leçons apprises du projet.

La mise en œuvre de ce projet a été ponctuée de nombreuses activités, sanctionnées par l'obtention des résultats ci-après :

- 56 leaders communautaires issus de 13 villages du projet, ressortant de 11 GIC et 5 associations ont été identifiés et formés;
- les outils d'information et de sensibilisation sur la REDD+ ont été confectionnés et les villages ont été sensibilisés ;
- deux bosquets (d'une quarantaine de plants d'avocatiers, manguiers, mandariniers) ont été mis en place dans deux établissements scolaires - 200 m² à l'école publique de Ngambé-Tikar et 300 m² au CES de Nditam et 15 chefs d'établissement ont été formés sur la pratique agro-forestière à travers la mise en place des pépinières et des bosquets scolaires ;

- 100 ha de forêts ont été ainsi épargnés de brûlis laissant ainsi entrevoir une quantité de GES non libérés dans l'atmosphère.

Le projet étant officiellement terminé en fin septembre 2013, le CAFER poursuit le suivi des activités agro-écologiques, auprès des populations locales. Compte tenu des enjeux à la fois écologique et économique, l'idéal serait de valoriser et capitaliser les leçons apprises tout au long de ce projet. Pour cela le premier préalable est de trouver un bailleur de fonds qui accepterait de financer la reproduction du livret des leçons apprises pendant ce projet, un tel document pouvant être une aide capitale non seulement pour les populations locales, mais aussi pour les OSC, et la plateforme nationale REDD+ et Changements climatiques œuvrant dans la conservation de la biodiversité et la gestion durable des écosystèmes pour le bien être humain.

Appui à la préservation et à la valorisation du massif forestier de Ngog Mapubi-Dibang

En 2012, « Cameroon Environmental Watch (CEW) » a mené une série d'activités visant à contribuer à la préservation et à la valorisation du massif forestier de Ngog Mapubi-Dibang, situé dans le département du Nyong et Kelle, à environ 100 Km de la capitale politique du Cameroun, Yaoundé. L'intervention du CEW visait à améliorer l'état des connaissances des ressources éco-touristiques, de renforcer la conscience des communautés et des acteurs communaux sur les problématiques de gestion durable



Présentation du projet aux conseillers municipaux de Ngog-Mapubi par le Directeur du CEW. Cette présentation a été suivie de plusieurs échanges avec les acteurs communaux

des ressources naturelles du massif, de renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de gestion des massifs forestiers, et enfin de promouvoir l'activité touristique en direction du massif.

Pour ce faire, plusieurs actions ont été menées avec la collaboration de Planète Urgence et grâce à l'appui financier du Programme UICN-CARPE et du PPI-FFEM et ont abouti aux principaux résultats suivants :

- des inventaires floristiques et fauniques (premiers travaux de reconnaissance des espèces floristiques, étude sur le relief et le substrat géologique) approfondis ont été réalisés ;
- le diagnostic socio-économique et de perception du massif réalisé ;
- une cartographie participative du massif réalisée ;
- plusieurs réunions de concertation, d'animation des échanges et discussions avec les municipalités ont été organisées ;
- le processus de légalisation de la carte préliminaire du massif forestier a été appuyé.

Cette initiative est en cohérence avec les axes 2 (connaissance de la ressource) et 5 (valorisation

des ressources forestières) du plan de convergence de la COMIFAC et les axes 1.5 (constituer et gérer des banques de données et des statistiques forestières et fauniques), et Composante 4 (gestion communautaire des ressources forestières et fauniques) du Programme Sectoriel Forêt Environnement (PSFE) qui constitue la traduction nationale du Plan de Convergence.

Développement de l'aquaculture de crevettes et amélioration de l'entrepreneuriat féminin

L'Organisation pour l'Environnement et le Développement Durable (OPED), a développé en 2012 un partenariat avec Aquasol afin de mettre en place un processus d'élevage larvaire pour la production des post larves. L'objectif de cette initiative est de réduire la dépendance de la production des crevettes à la pêche saisonnière des femmes. Cette option devrait permettre, à moyen terme, d'avoir une unité de production larvaire et post larvaires qui fournira les post larves aux femmes, pour grossissement. Le cap de la semi-industrialisation du processus d'élevage des crevettes serait ainsi amorcé.



Bassins de production des postes larves



Bassin d'expérimentation

Le processus d'élevage des crevettes se matérialise donc par le développement des sites de grossissement. Chaque site est sous la responsabilité d'une ou de deux femmes avec leur famille. L'activité consiste au tri des crevettes pêchées, au piégeage, au déplacement des cages aux lieux oxygénés, à la nutrition des crevettes, à l'entretien des cages, au suivi de l'évolution de leur croissance et à la vente des crevettes. Les crevettes se pêchent à partir des nasses faites en lianes.

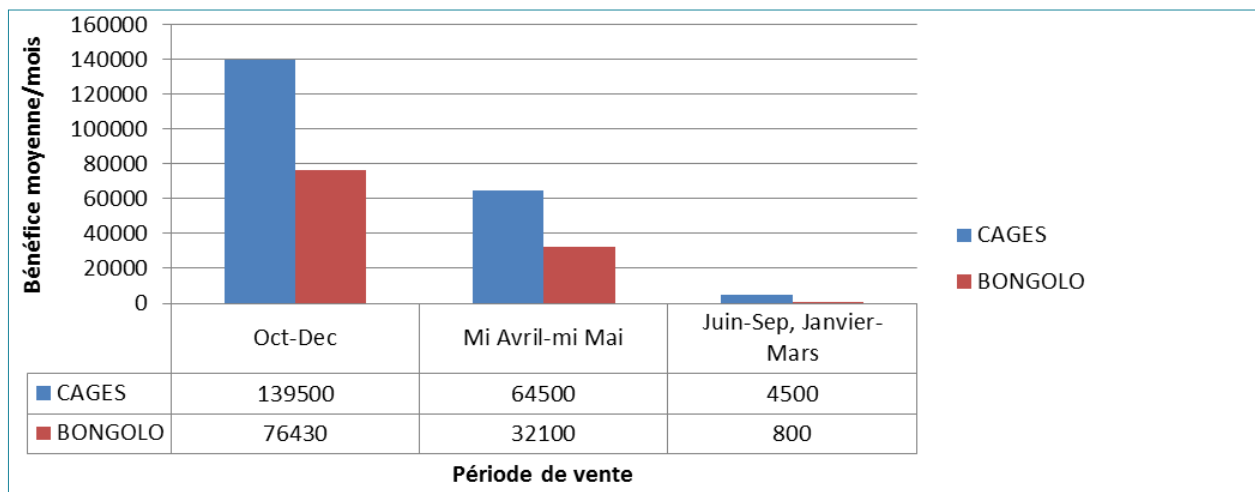


(En haut) Tôles pour la construction des cages



(En bas) Mise en cages des crevettes

L'aquaculture des crevettes a permis l'amélioration de l'entrepreneuriat à plus de 120 femmes faisant l'objet d'un changement technologique passant des simples « enclaves » à l'élevage par cages flottantes.



Taux de comparaison des revenus de la nouvelles technologie (Cages) à l'ancienne (Bongolo)

En effet, depuis 2000, OPED a travaillé avec les communautés à développer des moyens d'existence écologiquement et économiquement viables basés sur l'aquaculture comme alternatives à la viande de brousse, l'agriculture itinérante sur brûlis, l'exploitation anarchique des produits halieutiques et l'exploitation forestière illégale. La production des post larves par une éclosérie, l'aquaculture des crevettes et conservation durable par des fumoirs améliorés ont été identifiés comme des priorités pour l'amélioration de l'aquaculture des crevettes et le développement communautaire.

Promotion de la Valorisation Agricole Saisonnière des Ressources en Eau des Bas-fonds (Promo-VASREB) de Mbalmayo

Le projet de Promotion de la Valorisation Agricole Saisonnière des Ressources en Eau des Bas-fonds (Promo-VASREB) est financé par le fonds japonais dans le cadre du Programme d'approches intégrées et globales d'Adaptation aux Changements Climatiques (PACC). Il a été conçu par le Centre International de Promotion de la Récupération (CIPRE) avec pour objectif de contribuer à améliorer durablement l'adaptation des exploitants agricoles urbains et périurbains de la Commune de Mbalmayo à l'instabilité saisonnière des cycles pluviométriques induits par les changements climatiques.



Captage pour la retenue d'eau de Zamakoé

Les activités nécessaires à l'atteinte de cet objectif ont été officiellement lancées le 02 août 2012 lors de l'atelier de planification participative des activités d'aménagement des quatre bas-fonds cibles. Elles ont consisté en la sensibilisation et l'éducation environnementale des groupes cibles, l'éducation des jeunes en environnement et excursion écologique pour les clubs d'écologie, l'animation en gestion des ressources en eau des bas-fonds, l'identification et la résolution des conflits, le curage et l'aménagement du lit principal du cours d'eau de Mvolyé dans les bas-fonds de Nkong-Si et de Mbockulu, l'appui en matériels de travail et enfin la construction des ouvrages tels que trois hangars, cinq puits agricoles, deux ponts agricoles, un barrage hydro-agricole et piscicole, un réseau de drainage, un captage de retenue d'eau, deux bâches de mise en charge et un barrage/prise d'eau.

À travers sa réalisation, le projet Promo-VASREB a permis que l'aménagement des bas-fonds marécageux de la Commune de Mbalmayo par les groupes cibles contribue à améliorer durablement à la disponibilité en eau et en surfaces cultivables pour la production agricole, ainsi qu'à réduire la vulnérabilité alimentaire des populations bénéficiaires face au changement climatique.



Captage pour la retenue d'eau de Zamakoé



Curage du lit principal de Mvolyé de Mbockulu sur plus de 600m

Pour la Réhabilitation et l'Aménagement participatifs des mangroves

Cameroon Écology (CAMECO) a bénéficié d'un financement de l'OIBT pour la mise en œuvre du « *Projet de Réhabilitation et d'Aménagement participatifs des Mangroves et des Bassins versants de la zone côtière de la Réserve de Faune de Douala/Edéa, Cameroun* ». Intervenant dans quatre départements (Wouri, Sanaga Maritime, Nkam et Océan), son objectif est de contribuer à l'aménagement des écosystèmes de mangroves autour de la Réserve de Faune de Douala-Edéa et des bassins versants associés. Deux principaux produits étaient attendus à l'issue de sa mise - à savoir : **(i)** le schéma d'aménagement participatif de l'écosystème des mangroves de la zone du projet et **(ii)** l'amélioration du niveau de vie des populations riveraines grâce au développement d'une économie locale communautaire de faible impact sur les écosystèmes de mangroves.



Une réunion de l'assemblée générale de la plate forme de MINTOM

À l'actif du projet, les principaux résultats suivants peuvent être relevés :

- ◆ Le schéma directeur d'aménagement de l'écosystème mangrove a été élaboré et présenté lors d'un atelier organisé à Yaoundé en présence du Directeur Exécutif de l'OIBT, M. Emmanuel ZEMEKA ;
- ◆ Réservations obtenues pour la création de deux forêts communautaires (communautés de Dibeng dans le Nkam et Bessombè dans la Sanaga Maritime). Les conventions provisoires desdites forêts sont en cours de signature au MINFOF ;
- ◆ Planification pour la création de la troisième forêt communautaire dans le village Mossé (Yingui) ;
- ◆ Plusieurs activités alternatives génératrices de revenus (agriculture, élevage et la pisciculture) à l'exploitation abusive des ressources de mangroves développées avec succès dans la zone du projet.

Alliance pour les écosystèmes

Le Programme Alliance pour les Écosystèmes (AE) du Comité Néerlandais de l'UICN a été développé pour améliorer les moyens de subsistance des populations les plus pauvres, et de créer une économie inclusive, par le biais de la gestion plus participative et responsable des écosystèmes. Cette alliance a déployé des initiatives dans seize pays dont le Cameroun. Au Cameroun, ce programme est mis en œuvre à travers une coalition constituée de six ONG locales qui sont :

- Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) ;
- Cameroon Wildlife Conservation Society (CWCS) ;
- Association Camerounaise pour l'Éducation Environnementale (ACEEN) ;
- Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) ;

- Global Village Cameroun (GVC) ;
- Organisation pour la Protection de la Forêt Camerounaise et de ses Ressources (OPFCR).

Ces organisations se déploient sur le terrain (grâce aux subventions octroyées par le Programme Alliance pour les écosystèmes directement), depuis 2012 pour adresser les trois thèmes principaux d'AE, que sont : **(i)** les écosystèmes et moyens de subsistance ; **(ii)** une économie plus 'verte' tant au niveau local, national que global ; **(iii)** le climat et les écosystèmes. Le Programme Cameroun de l'UICN (UICN-PC) joue le rôle de coordination de façon générale, pour assurer une synergie au sein de l'alliance. Dans son rôle de coordination UICN-PC a organisé deux réunions de coordination des partenaires de l'alliance en novembre 2012 et février 2014, pour faire le point sur l'état d'avancement des activités, notamment les résultats obtenus jusque-là, les leçons apprises, et les perspectives pour l'après 2015. Pendant ces réunions de coordination, les différents partenaires ont présenté les grands résultats de leurs activités, globalement satisfaisant par rapport aux objectifs prédéfinis. Au titre des actions menées par UICN-PC dans le cadre de son rôle de coordination, une réunion des experts sur la problématique des activités extractives dans la Plaine d'Inondation de Waza Logone, a été organisé du 27 au 29 novembre 2013 à Maroua, regroupant différents experts et autres parties prenantes. L'organisation de cette réunion faisait partie des recommandations de la première réunion de coordination de février 2012.

IV - DONATEURS & PARTENAIRES

Le Programme de l'UICN au Cameroun n'existerait pas sans la générosité, la confiance et la crédibilité d'un nombre croissant de partenaires : gouvernements, institutions multilatérales et intergouvernementales, conventions internationales et organisations non gouvernementales, fondations et individus. Il exprime ici sa reconnaissance pour toutes les contributions financières et techniques reçues en 2011.



CONCLUSION



Les années 2012 et 2013 ont été marquées par le renforcement de la collaboration avec certains partenaires stratégiques tels que les organisations sous régionales (COMIFAC, CEEAC, RAPAC), les administrations locales (Ministère des Forêts, Ministère de l'Environnement), la société civile (plate-forme REDD et Changement Climatique, réseaux de la CEFDHAC, etc.) et le Comité National des Membres. Des résultats significatifs ont été obtenus dans tous les trois domaines thématiques du Programme quadriennal de l'UICN.

En sommaire, les résultats les plus significatifs du programme au cours des années 2012 et 2013 sont :

- Le Plan de Préparation à la REDD+ (R-PP) du Cameroun a été définitivement approuvé par le Comité des Participants de la Banque Mondiale ; ce qui ouvre la voie au lancement du processus d'élaboration de la Stratégie Nationale REDD+ ;
- Plus de deux milles personnes représentant les principaux acteurs (administrations, OSC, réseaux de la CEFDHAC, et membres de l'UICN) ont été formées sur la REDD+, ses enjeux et ses défis. Ces formations ont permis de préparer ces acteurs à mieux participer au processus REDD+ et aussi de construire leur plaidoyer efficacement pour la prise en compte des intérêts et besoins de ces groupes dans les processus politiques en cours ;
- Une Déclaration de Yaoundé sur la Lutte Anti-Braconnage a été adoptée à la suite de la réunion d'urgence des Ministres des pays de la CEEAC sur la LAB en Afrique Centrale ;
- Un document de capitalisation des leçons apprises des actions de l'UICN sur la REDD+ « *Comment aborder la REDD+ au Cameroun* » est disponible. Ce Document préfacé par le Ministre de l'Environnement du Cameroun, va guider les acteurs dans le processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD+ ;
- Un Document sur les bonnes pratiques et leçons apprises des expériences pilotes de gestion des ressources naturelles dans les zones arides et semi-arides dans le bassin du Lac Tchad produit et diffusé auprès des acteurs ;
- L'UICN a été désignée par le Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC comme Agence de facilitation de ce Réseau, et une assistante technique a été recrutée pour appuyer le fonctionnement de la cellule technique de la CEFDHAC ;
- Démarrage des activités du programme transfrontalier entre le Tchad et le Cameroun dans deux sites critiques de conservation et qui font partie du complexe transfrontalier des

écosystèmes de Savanes entre le Cameroun, le Tchad et la RCA.

Ces résultats très encourageants établis des bases pour des perspectives pour et après 2014. L'année 2013 a été marquée par le démarrage effectif des projets suivants :

- ◆ Conservation et développement durable à Waza (PPTÉ) ;
- ◆ Gestion participative et durable du Parc national de Sena Oura ;
- ◆ Participation de la société à la gestion durable des écosystèmes forestiers CEFDHAC PACEBCO ;
- ◆ Promotion d'une participation inclusive et la représentation des groupes de parties prenantes dans les débats sur la REDD+.

L'année 2014 va être marquée par la mise en œuvre en plein régime de ces projets, mais aussi par le démarrage de quatre autres projets :

- Aménagement Participatif et Gouvernance des Ressources Naturelles de la Zone périphérique du Parc National de Zakouma ;
- Appui à la lutte anti-braconnage et à la gestion transfrontalière dans les écosystèmes de Savanes Nord d'Afrique Centrale ;
- Sensibilisation et accompagnement juridique des acteurs riverains des aires protégées du Nord du Cameroun et du Sud du Tchad en matière de lutte anti-braconnage ;
- Appui à la conservation et à l'implication des populations riveraines dans la cogestion des ressources naturelles de la réserve de biosphère du Dja.

Plusieurs éléments nous fondent à affirmer que le programme IUCN-PC va continuer à évoluer d'une manière croissante. En effet, les opportunités en matière de REDD+ et de financement des aires protégées existent, et une confiance règne entre l'équipe de l'IUCN et ses partenaires (Gouvernement, Partenaires au Développement, etc.). Il faut cependant développer des stratégies adéquates pour mieux valoriser ces opportunités.



UNION INTERNATIONALE
POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

PROGRAMME CAMEROUN
BP : 5506 Yaoundé - Bastos
Tél : (237) 22 21 64 96
Fax : (237) 22 21 64 97
E-mail : cameroun@iucn.org
Site web : www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/cameroun/

